

# Rapport sur les plans et les priorités

Ressources naturelles Canada

**2016-2017**

---

L'honorable James Gordon Carr, C.P., député  
Ministre des ressources naturelles

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Ressources naturelles Canada, 2016

N° de cat. M2-102016F-PDF  
ISSN 2292-6453

*Also available in English under the title :*  
Natural Resources Canada  
2016–17  
Report on Plans and priorities

Des exemplaires peuvent être obtenus sur le site Web de RNCan :

<http://www.rncan.gc.ca/plans-rapports-rendement/rpp/2016-17/18002>

## Table des matières

Message du ministre.....	1
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation.....	3
Profil de l'organisation.....	3
Contexte organisationnel.....	4
Dépenses prévues .....	13
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental .....	17
Tendances relatives aux dépenses du ministère .....	18
Dépenses par crédit voté.....	20
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique .....	21
Résultat stratégique 1 : Les secteurs canadiens des ressources naturelles sont concurrentiels à l'échelle mondiale.....	21
Programme 1.1 : Accès au marché et diversification .....	21
Sous-programme 1.1.1 : Accès aux marchés des minéraux et des métaux et diversification de ces marchés .....	23
Sous-programme 1.1.2 : Accès aux marchés des produits forestiers et diversification de ces marchés.....	24
Sous-programme 1.1.3 : Accès au marché énergétique et diversification de ce marché.....	26
Programme 1.2 : Innovation menant à de nouveaux produits et procédés .....	30
Sous-programme 1.2.1 : Innovation minière .....	31
Sous-programme 1.2.2 : Innovation dans le secteur forestier .....	33
Sous-programme 1.2.3 : Innovation géospatiale .....	35
Programme 1.3 : Investissement dans les secteurs des ressources naturelles .....	37
Sous-programme 1.3.1 : Investissement dans les minéraux .....	38
Sous-programme 1.3.2 : Initiative géoscientifique ciblée.....	40
Sous-programme 1.3.3 : Géocartographie de l'énergie et des minéraux.....	41

---

Sous-programme 1.3.4 : Géoscience pour les nouvelles ressources énergétiques.....	43
Sous-programme 1.3.5 : Initiative du Bureau de gestion des grands projets .....	44
Programme 1.4 : Programmes législatifs – zones extracôtières de l’Atlantique .....	45
Résultat stratégique 2 : Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement.....	47
Programme 2.1 : Pratiques éconergétiques et sources d’énergie à plus faible émission de carbone .....	47
Sous-programme 2.1.1 : Encouragement aux systèmes d’énergies renouvelables .....	49
Sous-programme 2.1.2 : Aide à la décision sur l'énergie propre ....	50
Sous-programme 2.1.3 : Carburants de remplacement pour le transport.....	51
Sous-programme 2.1.4 : Efficacité énergétique.....	52
Programme 2.2 : Innovation technologique .....	54
Sous-programme 2.2.1 : Matériaux pour l'énergie .....	55
Sous-programme 2.2.2 : Mines vertes .....	56
Sous-programme 2.2.3 : Science et technologie de l'énergie propre.....	58
Programme 2.3 : Gestion responsable des ressources naturelles .....	60
Sous-programme 2.3.1 : Science des écosystèmes forestiers et son application .....	61
Sous-programme 2.3.2 : Programme géoscientifique des eaux souterraines .....	62
Sous-programme 2.3.3 : Études et évaluations environnementales	64
Sous-programme 2.3.4 : Gestion des déchets radioactifs .....	65
Sous-programme 2.3.5 : Information géospatiale pour la gestion responsable des ressources naturelles.....	66
Résultat stratégique 3 : Les Canadiens ont l’information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et sont	

---

protégés contre les risques associés .....	69
Programme 3.1 : Protection des Canadiens et des ressources naturelles	69
Sous-programme 3.1.1 : Sécurité et sûreté des explosifs .....	70
Sous-programme 3.1.2 : Matériaux et certification de sécurité et de sûreté.....	71
Sous-programme 3.1.3 : Science des perturbations des forêts et son application .....	72
Sous-programme 3.1.4 : Adaptation aux changements climatiques	74
Sous-programme 3.1.5 : Géorisques et sécurité publique.....	75
Programme 3.2 : Information sur la masse terrestre.....	76
Sous-programme 3.2.1 : Information essentielle sur la géographie	78
Sous-programme 3.2.2 : Les limites juridiques du Canada .....	80
Sous-programme 3.2.3 : Soutien logistique sur le plateau continental polaire.....	82
Sous-programme 3.2.4 : Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.....	83
Services internes.....	84
Section III : Renseignements supplémentaires .....	87
État des résultats condensé prospectif consolidé .....	87
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	89
Dépenses fiscales et évaluations .....	89
Section IV : Coordonnées de l'organisation.....	91
Annexe : Définitions .....	93
Notes de fin de document .....	97

---



## Message du ministre

Je suis très heureux de vous présenter le *Rapport sur les plans et priorités (RPP)* de Ressources naturelles Canada pour 2016-2017. Je suis fier de faire partie du gouvernement du Canada alors que notre pays entre dans une nouvelle ère d'ouverture, d'inclusion et d'innovation. Nous avons promis un plan financier responsable et transparent pour réaliser nos engagements – et nous comptons bien que nos concitoyens nous demanderont des comptes.



Le Canada possède d'énormes richesses naturelles, notamment de grandes ressources énergétiques renouvelables et non renouvelables, d'immenses étendues boisées, et des métaux et minéraux en abondance. En 2014, les industries du domaine des ressources naturelles ont représenté, directement et indirectement, 20 % de notre produit intérieur brut et plus de la moitié du total de nos exportations, soit 259 milliards de dollars. Les ressources naturelles sont une importante source d'emplois directs ou indirects au Canada, puisque quelque 1,8 million de personnes travaillent à leur exploitation ou dans les industries de biens et de services dérivés comme la fabrication et l'ingénierie. Le maintien de cette contribution à notre prospérité à long terme dépend de notre capacité de mettre nos ressources naturelles sur le marché de manière durable.

En tant que ministre des Ressources naturelles, mon objectif fondamental est de veiller à ce que nos ressources demeurent source d'emplois, de prospérité et de nouvelles perspectives dans un monde soucieux de pratiques durables. Or, pour atteindre cet objectif, il nous faut d'abord et avant tout gagner votre confiance.

Pour ce faire, nous allons œuvrer ouvertement et dans la transparence, rendre compte de nos progrès au regard de nos engagements, évaluer notre performance et réorienter nos moyens d'action en fonction de nos grandes priorités. Gagner votre confiance signifie également l'inclusivité, c'est-à-dire agir dans un esprit de collaboration et de dialogue honnête avec les provinces et territoires, les peuples autochtones, les municipalités et les communautés, les milieux industriels et les groupements voués à la protection de l'environnement. J'ai la ferme intention de renouveler ces relations, tout comme nos relations avec nos plus proches alliés, les États-Unis et le Mexique.

Affermir ces relations nous permettra de réaliser de grandes choses. Le mandat que m'a confié le Premier Ministre est clair et il est public. Je vais travailler à : 1) l'élaboration d'une stratégie énergétique canadienne, 2) le développement d'une entente nord-américaine sur l'énergie propre et la protection de l'environnement, 3) au doublement du soutien donné à la recherche-

développement en énergie propre dans le cadre de Mission Innovation, 4) à la modernisation de l'Office national de l'énergie et 5) à la création d'un processus d'évaluation environnementale qui réponde aux attentes des Canadiens. Je vais aussi veiller aux priorités fondamentales de mon ministère, à savoir assurer la sécurité de la population, prendre en charge le dossier des menaces et des urgences associées aux ressources, et collaborer avec les autres ministères à des tâches prioritaires comme le gouvernement ouvert.

Le présent Rapport explique comment mon ministère appuiera le gouvernement dans la réalisation de son programme d'action pour l'année qui vient. J'ai toute confiance que le ministère des Ressources naturelles est prêt à m'appuyer et à collaborer avec nos partenaires, au gouvernement et à l'extérieur, pour que nous réussissions à obtenir les résultats escomptés par la population canadienne. Cependant, compte tenu de notre engagement à mieux rendre compte de nos activités, le présent Rapport sur les plans et priorités de notre ministère sera le dernier à être présenté dans l'actuel cadre de production des rapports.

Le Premier Ministre et le Président du Conseil du Trésor préparent une nouvelle procédure de production de rapports qui sera plus simple et plus efficace qu'auparavant et qui permettra au Parlement et à la population de mieux évaluer les progrès du gouvernement dans la réalisation du réel changement auquel il s'est engagé. À l'avenir, les rapports de RNCan au Parlement s'attacheront de manière plus transparente à l'emploi que nous faisons de nos ressources pour remplir nos engagements et obtenir les résultats que souhaite la population canadienne.

Les nouveaux mécanismes de production de rapports permettront au public de suivre plus facilement les progrès de notre ministère par rapport à ses priorités, exposées dans la lettre de mandat que le Premier Ministre ([accessible ici](#)) m'a donnée.

Ce rapport sur les plans et priorités de mon ministère se limite à l'exercice 2016-2017, première année du mandat de notre gouvernement. Cependant, je vous assure que nos plans procèdent d'une vision prospective, où nous voulons faire du Canada un pays qui se distingue par son dynamisme sur les plans à la fois de l'économie et de la protection de l'environnement – un pays capable d'exploiter ses ressources naturelles de la façon la plus transparente et la plus responsable possible.

Je me réjouis à l'idée de travailler à réaliser cette vision avec mes collègues de RNCan et avec les nombreux citoyens, groupes, pouvoirs publics et entreprises de partout au pays.

L'honorable Jim Carr, C.P., député  
Ministre des Ressources naturelles



## Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

### Profil de l'organisation

**Ministre de tutelle** : L'honorable James Gordon Carr, C.P., député

**Premier dirigeant** : Bob Hamilton

#### Portefeuille ministériel<sup>1</sup> :

- [Énergie atomique du Canada Limitée<sup>i</sup>](#) (EACL);
- [Office national de l'énergie<sup>ii</sup>](#) (ONE);
- [Commission canadienne de sûreté nucléaire<sup>iii</sup>](#) (CCSN);
- [Office Canada — Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers<sup>iv</sup>](#);
- [Office Canada — Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers<sup>v</sup>](#) (OCNEHE);
- [Administration du pipe-line du Nord<sup>vi</sup>](#) (APN); et
- Office de répartition des approvisionnements d'énergie (ORAE) (inactif).

**Année de création** : 1994

#### Principales autorités législatives :

- [Loi sur le ministère des Ressources naturelles<sup>vii</sup>](#), L.C. 1994, ch. 41
- [Loi sur les forêts<sup>viii</sup>](#), L.R.C. (1985), ch. F-30
- [Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles<sup>ix</sup>](#), L.R.C. (1985), ch. R-7

---

<sup>1</sup> Le 4 novembre 2015, un décret a chargé le ministre de l'Industrie (désormais le ministre de Innovation, Sciences et Développement économique Canada) de l'application de la *Loi sur la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable*. Les ressources affectées à cette organisation seront par conséquent transférées à Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), ce qui entraînera la réduction des ressources financières de RNCan. En attendant que le transfert soit terminé, RNCan continuera de verser des fonds selon ses niveaux de référence dans le Fonds de biocarburants ProGen<sup>MC</sup> de TDDC et le Fonds Technologies du DD<sup>MC</sup>. Ces versements continueront d'être partagés à parts égales par RNCan et Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), et chacun des ministères rendra compte de sa part dans son Rapport sur les plans et les priorités (RPP) et son Rapport ministériel sur le rendement (RMR) respectifs.

## Contexte organisationnel

### **Raison d'être**

RNCan vise à améliorer la qualité de vie des Canadiens en veillant à ce que nos ressources naturelles sont exploitées de façon durable, en fournissant une source d'emplois et de prospérité, de même qu'en préservant notre environnement et respectant nos communautés et les peuples Autochtones.

### **Responsabilités**

Le ministre de Ressources naturelles est responsable de l'application de plus de [30 lois du Parlement](#). Les principaux pouvoirs du Ministre ainsi que ses obligations et fonctions sont énoncés dans la [Loi sur le ministère des Ressources naturelles](#), la [Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles](#) et la [Loi sur les forêts](#). Le ministère travaille aussi dans des champs de responsabilités partagées avec les provinces dont l'environnement, la sécurité publique, le développement économique, les sciences et la technologie et les consultations avec les peuples Autochtones.

Le ministère compte sur divers instruments pour s'acquitter de ses responsabilités (dont le développement de politiques, la réglementation, les transferts législatifs et les subventions et contributions) et sur ses principales activités dont la recherche en sciences et technologie, les partenariats et les communications.

RNCan a des bureaux et des laboratoires à travers le pays. Environ un tiers de ses employés se trouvent dans la région de la capitale nationale, les autres étant réparties dans les régions de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario, de l'Ouest et du Pacifique, ainsi que dans le Nord du Canada.

## Résultats stratégiques et architecture d’alignement des programmes

### Résultat stratégique 1 : Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l’échelle mondiale

#### Programme 1.1 : Accès au marché et diversification

**Sous-programme 1.1.1 :** Accès aux marchés des minéraux et des métaux et diversification de ces marchés

**Sous-programme 1.1.2 :** Accès aux marchés des produits forestiers et diversification de ces marchés

**Sous-programme 1.1.3 :** Accès au marché énergétique et diversification de ce marché

#### Programme 1.2 : Innovation menant à de nouveaux produits et procédés

**Sous-programme 1.2.1 :** Innovation minière

**Sous-programme 1.2.2 :** Innovation dans le secteur forestier

**Sous-programme 1.2.3 :** Innovation en géomatique

#### Programme 1.3 : Investissement dans les secteurs des ressources naturelles

**Sous-programme 1.3.1 :** Investissement dans les minéraux

**Sous-programme 1.3.2 :** Initiative géoscientifique ciblée

**Sous-programme 1.3.3 :** Géocartographie de l’énergie et des minéraux

**Sous-programme 1.3.4 :** Géoscience pour les nouvelles ressources énergétiques

**Sous-programme 1.3.5 :** Initiative du Bureau de gestion des grands projets

#### Programme 1.4 : Programmes législatifs – zones extracôtières de l’Atlantique

### Résultat stratégique 2 : Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l’environnement

**Programme 2.1 :** Pratiques écoénergétiques et sources d’énergie à plus faible émission de carbone

**Sous-programme 2.1.1 :** Encouragement aux systèmes d’énergies renouvelables

**Sous-programme 2.1.2 :** Aide à la décision sur les énergies propres

**Sous-programme 2.1.3 :** Carburants de remplacement pour le transport

**Sous-programme 2.1.4 :** Efficacité énergétique

**Programme 2.2 : Innovation technologique**

**Sous-programme 2.2.1 : Matériaux pour l'énergie**

**Sous-programme 2.2.2 : Mines vertes**

**Sous-programme 2.2.3 : Science et technologie de l'énergie propre**

**Programme 2.3 : Gestion responsable des ressources naturelles**

**Sous-programme 2.3.1 : La science des écosystèmes forestiers et son application**

**Sous-programme 2.3.2 : Programme géoscientifique des eaux souterraines**

**Sous-programme 2.3.3 : Études et évaluations environnementales**

**Sous-programme 2.3.4 : Gestion des déchets radioactifs**

**Sous-programme 2.3.5 : L'information géospatiale pour la gestion responsable des ressources naturelles**

**Résultat stratégique 3 : Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et sont protégés contre les risques associés**

**Programme 3.1 : Protection des Canadiens et des ressources naturelles**

**Sous-programme 3.1.1 : Sécurité et sûreté des explosifs**

**Sous-programme 3.1.2 : Matériaux et certification de sécurité et de sûreté**

**Sous-programme 3.1.3 : La science des perturbations des forêts et son application**

**Sous-programme 3.1.4 : Adaptation aux changements climatiques**

**Sous-programme 3.1.5 : Géorisques et sécurité publique**

**Programme 3.2 : Information sur la masse terrestre**

**Sous-programme 3.2.1 : Information essentielle sur la géographie**

**Sous-programme 3.2.2 : Les limites juridiques du Canada**

**Sous-programme 3.2.3 : Soutien logistique sur le plateau continental polaire**

**Sous-programme 3.2.4 : Convention des Nations Unies sur le droit de la mer**

**Programme 4.1 : Services internes**

## Priorités organisationnelles

En 2016-2017, le Ministère mettra l'accent sur les cinq engagements pris dans la lettre de mandat du premier ministre ([publiée ici](#)) au ministre des Ressources naturelles.

### Initiatives prévues<sup>2</sup>

---

#### Stratégie canadienne d'énergie

RNCan travaillera avec les provinces et les territoires sur la stratégie canadienne de l'énergie en vue d'assurer la sécurité énergétique au Canada tout en : 1) appuyant la croissance économique, 2) encourageant l'efficacité énergétique et 3) intégrant des énergies renouvelables plus propres à un réseau de distribution d'électricité plus intelligent.

**Alignement : 1.1.3 et 4.1**

---

#### Modernisation de l'Office national de l'énergie

RNCan prendra des mesures pour moderniser l'Office national de l'énergie (ONE) afin que celui-ci soit composé de membres représentant les points de vue régionaux et que son expertise dans des domaines tels que la science de l'environnement, le développement des collectivités et le savoir traditionnel autochtone, soit adéquate.

**Alignement : 1.1.3**

---

#### Examen des procédures d'évaluation environnementale

En appui au chef de file fédéral – Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) – RNCan collaborera avec des partenaires fédéraux à l'examen des procédures d'évaluation environnementale du Canada afin de regagner la confiance du public en l'assurant que les décisions sont fondées sur des connaissances scientifiques, des faits et des éléments probants, et servent pour le bien du public.

**Alignement : 1.1.3, 1.3.5 et 2.3.3**

---

#### Investissements en matière de technologies propres

RNCan collaborera avec des partenaires afin d'élaborer une stratégie pour investir dans les technologies propres à travers le Canada. Ce travail comprendra la collaboration à l'échelle nationale afin d'élaborer des mesures pour soutenir les producteurs d'énergies propres et le développement et l'utilisation des technologies propres dans le secteur des ressources naturelles. Il comprendra aussi mettre en œuvre Mission Innovation, une nouvelle initiative mondiale visant à accélérer l'innovation des technologies d'énergies propres au cours des cinq prochaines années afin de combattre le changement climatique, d'assurer des sources d'énergies propres fiables à bon marché et de promouvoir la croissance économique.

**Alignement : 1.1.3, 1.2 et 2.2**

---

#### Collaboration nord-américaine sur l'énergie

En partenariat avec les États-Unis et le Mexique, RNCan travaillera à renforcer la coopération nord-américaine en matière d'énergie propre, en appui à une entente nord-américaine ambitieuse sur l'énergie propre et la protection de l'environnement.

**Alignement : 1.1.3**

---

<sup>2</sup> La date de début pour ses initiatives est 2015-2016. La date de fin dépendra des résultats de l'engagement avec les partenaires et intervenants et des discussions de cabinet.

RNCan produit également des résultats pour les Canadiennes et Canadiens conformément à son mandat prévu par la loi ([décrit ici](#)) et touchant d'importantes questions telles que :

- Collaborer avec des partenaires pour rétablir la confiance du public dans le développement des ressources naturelles et leur mise sur le marché;
- Innover afin de tirer le plus grand profit des ressources possibles et appuyer la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone;
- Miser sur les connaissances spécialisées de RNCan pour continuer à assurer la sûreté et la sécurité publique; et
- Faire de RNCan une organisation à haut rendement qui innove et collabore à la réalisation du mandat.

Des détails supplémentaires sont disponibles dans la **Section II: Analyse des programmes par résultat stratégique.**

## **Analyse des risques et des occasions**

Les secteurs des ressources naturelles contribuent de façon significative à la performance économique du Canada, représentant directement et indirectement environ 20 % du produit intérieur brut (PIB) nominal du pays. Le secteur est aussi une importante source d'emplois au Canada, avec 1,8 million d'emplois directs et indirects. Évaluées à 259 milliards de dollars en 2014, les ressources naturelles représentent environ la moitié des exportations de marchandises du Canada.

Les ressources naturelles sont des produits de base qui font l'objet d'importants échanges commerciaux, et leurs prix sont généralement déterminés par les marchés mondiaux. Les prix de l'énergie, des minéraux et des métaux ont diminué ces dernières années, en raison surtout d'une offre excédentaire sur les marchés mondiaux.

- Les prix du pétrole brut et du gaz naturel liquéfié ont diminué d'environ 50 % sur les marchés mondiaux depuis juin 2014.
- La tendance des prix des minéraux et des métaux est à la baisse depuis 2011.

Le secteur des ressources naturelles du Canada connaît des difficultés en raison de ces changements de prix. Par exemple, les investissements ont beaucoup diminué, ce qui a entraîné de nombreuses mises à pied. Comme les ressources naturelles sont très importantes pour l'économie canadienne, le ralentissement du secteur a des répercussions sur l'économie du pays et sur celles des provinces et des territoires.

D'après les prévisions, le prix des produits de base devrait rester bas à court terme et augmenter en 2020 et après. Il est à noter que, malgré le faible prix du baril, on prévoit une hausse de la production canadienne du pétrole à mesure que progressent les projets qui sont en cours actuellement.

Par l'entremise de ses politiques, de ses règlements et de ses programmes, RNCan collabore (au nom du gouvernement du Canada) avec différents intervenants en vue d'atténuer ses impacts, de renseigner la population canadienne et de veiller à ce que le choix des politiques repose sur une compréhension complète des enjeux.

### **RISQUE : Changement climatique**

Les mesures prises par le Canada pour combattre le changement climatique auront une incidence directe sur la capacité du pays de mettre en valeur durablement les ressources et de les exporter. Les partenaires commerciaux du Canada veulent savoir que le pays a un plan pour respecter ses obligations nationales et internationales (Conférence sur les changements climatiques à Paris en 2015) et faciliter la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Il est donc important de prendre des mesures pour atténuer et s'adapter aux changements climatiques afin de protéger ou accroître l'accès aux marchés.

#### **Lien avec l'Architecture d'alignement des programmes**

- Les secteurs canadiens des ressources naturelles sont concurrentiels à l'échelle mondiale
- Les secteurs et les consommateurs des ressources naturelles sont respectueux de l'environnement
- Les Canadiens ont des renseignements pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et sont protégés contre les risques connexes

Risque	Stratégies d'atténuation du risque
<p>Si les mesures prises par le Canada pour honorer les engagements pris sur la scène internationale pour combattre le changement climatique ne suffisent pas, et si le Canada n'arrive pas à s'adapter aux changements climatiques au même rythme que les autres, cela risque de compromettre la capacité concurrentielle d'un certain nombre de ses secteurs de ressources naturelles, y compris la capacité d'accéder à des marchés internationaux.</p>	<p>En 2016-2017, RNCan cherchera à atténuer les risques en prenant les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire progresser la collaboration nord-américaine sur l'énergie</li> <li>• Faire en sorte que des énergies propres et renouvelables fassent leur apparition sur un réseau électrique intelligent</li> <li>• Soutenir les programmes provinciaux et territoriaux d'efficacité énergétique par l'entremise des systèmes de certification et d'étalonnage de RNCan</li> <li>• Améliorer les normes de rendement énergétique en vertu de la <i>Loi sur l'efficacité énergétique</i></li> <li>• Continuer à établir des partenariats en RD-D au pays et à l'étranger en vue d'atteindre les objectifs de lutte contre le changement climatique</li> <li>• Fournir des produits de connaissances géoscientifiques pour éclairer les solutions d'adaptation des infrastructures communautaire et de transport dans le Nord</li> <li>• Veiller à ce que le Ministère mette en œuvre les exigences en matière d'adaptation au changement climatique conformément au cadre stratégique fédéral sur l'adaptation</li> </ul>

### **RISQUE : Infrastructures énergétiques**

Le manque de confiance du public envers le régime de réglementation fédéral et l'évaluation environnementale limite la capacité du Canada d'amener les ressources énergétiques (p. ex. le pétrole brut, les produits pétroliers, le gaz naturel et l'électricité) aux marchés nationaux et internationaux.

Les Canadiennes et Canadiens qui vivent près des ressources et des infrastructures de transport, ainsi que les collectivités autochtones dont les droits pourraient être touchés par ces nouvelles infrastructures, méritent d'avoir l'assurance que les incidences éventuelles sur l'environnement seront bien déterminées et gérées, et que les retombées des grands projets de ressources créeront de la prospérité pour tous.

Si l'on n'y remédie pas, le manque de confiance du public pourrait mener à des pertes de revenus et d'emplois, ainsi qu'à une baisse de la croissance économique.



<b>Lien avec l'Architecture d'alignement des programmes</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les secteurs des ressources naturelles du Canada sont compétitifs à l'échelle mondiale</li> </ul>	
Risque	Stratégies d'atténuation du risque
<p>Si le public n'a pas confiance en la capacité du Canada d'élargir son infrastructure de façon sûre et sans danger pour l'environnement, la capacité du Canada d'accroître la production et de diversifier les marchés pourrait alors être limitée</p>	<p>En 2016-2017, RNCan's cherchera à atténuer les risques en prenant les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Collaborer avec les provinces et territoires pour mettre en œuvre une stratégie canadienne de l'énergie</li> <li>Soutenir l'examen des procédures d'évaluation environnementale</li> <li>Mettre en œuvre une stratégie de transition pour les grands projets de ressources</li> <li>Moderniser l'Office national de l'énergie</li> <li>Rassembler les intervenants concernés et rendre la science et outils analytiques disponibles</li> </ul>
<p><b><u>RISQUE : Gestion des risques et des urgences</u></b></p> <p>La confiance du public en la capacité d'intervention du Canada en situation de catastrophes naturelles et d'origine anthropique où les infrastructures essentielles sont touchées est également importante. Le degré de tolérance du public à l'égard des risques pour la sûreté et la sécurité des infrastructures actuelles ou nouvelles ou des risques associés aux activités de mise en valeur des ressources est bas.</p> <p>Les Canadiens, en particulier les peuples autochtones qui vivent près des ressources, doivent avoir l'assurance que le pays possède le savoir et adopte des pratiques de gestion efficace des urgences pour veiller à la santé et à la sécurité de la population et protéger l'environnement tout en poursuivant le développement économique.</p>	
<b>Lien avec l'Architecture d'alignement des programmes</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les secteurs canadiens des ressources naturelles sont concurrentiels à l'échelle mondiale</li> <li>Les Canadiens ont en main les renseignements nécessaires pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles et sont protégés contre les risques connexes</li> </ul>	
Risque	Stratégies d'atténuation du risque
<p>Si les mesures prises par le Canada pour intervenir en cas de catastrophe naturelle ou anthropique (c.-à-d. causée par l'être humain), où des infrastructures essentielles sont touchées, ainsi que pour en atténuer les effets et pour s'en remettre en temps utile et de façon efficace, sont insuffisantes, cela pourrait avoir une grande incidence sur la santé et la sécurité de la population canadienne, l'environnement, l'économie et la confiance du public.</p>	<p>RNCan a établi des mesures pour atténuer les risques. En 2016-2017, le Ministère renforcera ses interventions pour gérer ces risques en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>mettant en œuvre de nouvelles mesures de prévention, de préparation et d'intervention, ainsi que de responsabilité et de dédommagements du régime canadien de sécurité des pipelines</li> <li>modernisant le régime de sûreté et de sécurité des industries canadiennes de l'énergie nucléaire et extracôtière</li> <li>renforçant la préparation aux situations d'urgence en mer</li> <li>contribuant à l'élaboration d'un plan d'action complet qui permet au Canada de mieux prédire, se préparer et intervenir en cas de catastrophe naturelle</li> <li>renforçant la surveillance sismique</li> <li>protégeant davantage les infrastructures contre les cybermenaces</li> </ul>

**RISQUE : Possibilité d'innovation dans le secteur des énergies propres**

Le marché mondial des technologies propres devrait valoir plus de 2,5 milles milliards de dollars américains d'ici 2022. Des pays tels que les États-Unis, l'Allemagne et la Chine investissent considérablement dans les technologies propres et mettent en place des politiques adaptées pour soutenir leurs industries.

Des entreprises canadiennes possèdent des technologies propres et des connaissances spécialisées qui pourraient être promues dans tout le Canada et à l'échelle internationale. Pour assurer un environnement favorable à une croissance continue et pour faire du Canada un chef de file sur le marché des technologies propres, le gouvernement fédéral fera des investissements stratégiques et soutiendra les entreprises qui cherchent à accéder à d'importants marchés ou à y percer.

**Lien avec l'Architecture d'alignement des programmes**

- Les secteurs canadiens des ressources naturelles sont concurrentiels à l'échelle mondiale
- Les secteurs et les consommateurs de ressources naturelles sont respectueux de l'environnement
- Les Canadiens ont en main les renseignements nécessaires pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles et sont protégés contre les risques connexes

Risque	Stratégies d'atténuation du risque
Si le Canada ne peut prévoir la demande croissante pour des méthodes innovatrices pour surmonter les défis dans les secteurs minier, forestier et de l'énergie, ou s'il est incapable de répondre à cette demande, il aura de la difficulté à rester compétitif et à profiter des occasions offertes sur les marchés mondiaux.	<p>RNCan a établi un certain nombre de mesures pour profiter de ces occasions. En 2016-2017, le Ministère renforcera son intervention pour écarter les risques en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• déployant des initiatives liées à Mission Innovation</li> <li>• avançant la collaboration nord-américaine sur l'énergie</li> <li>• cherchant à établir des partenariats de RD-D dans les domaines de l'énergie, de l'exploitation minière verte et de la foresterie</li> <li>• investissant chez les producteurs de technologies propres, en offrant un plus grand soutien aux fabricants et aux exportateurs de technologies propres</li> <li>• appuyant l'innovation et l'utilisation de technologies propres dans le secteur des ressources (énergie, mines, foresterie)</li> <li>• favorisant l'innovation dans le secteur des éléments des terres rares et de la chromite</li> <li>• recherchant de nouveaux produits ligneux</li> </ul>

## Dépenses prévues

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
1 592 518 753	1 592 518 753	1 420 420 537	1 417 806 350

L'information sur les changements de 2015-2016 à 2017-2018 se trouve dans le texte qui suit le Sommaire de la planification budgétaire pour les résultats stratégiques et les programmes.

### Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

2016-2017	2017-2018	2018-2019
3547	3454	3435

Les ETP sont tirés du système financier et sont conformes à la définition qui suit établie par le Secrétariat du Conseil du Trésor : Indicateur correspondant à la charge complète d'une année-personne inscrite au budget d'un ministère. Les ETP sont calculés selon un taux d'heures de travail assignées en relation avec les heures normales de travail, qui sont établies dans les conventions collectives.

## Sommaire de la planification budgétaire pour les résultats stratégiques et les programmes (en dollars)

Résultats stratégiques, programmes et Services internes	Dépenses 2013-2014	Dépenses 2014-2015	Dépenses projetées 2015-2016	Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
Résultat stratégique : 1. Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l'échelle mondiale							
1.1 Accès au marché et diversification	59 733 334	61 566 240	64 060 351	43 993 476	43 993 476	28 361 877	28 353 543
1.2 Innovation menant à de nouveaux produits et procédés	94 093 063	71 707 214	86 490 553	96 074 981	96 074 981	55 536 596	33 047 172
1.3 Investissement dans les secteurs des ressources naturelles	65 333 593	60 589 504	59 959 471	62 900 219	62 900 219	65 272 906	62 740 438
1.4 Programmes législatifs – zone extracôtières de l'Atlantique*	795 884 721	837 746 067	489 183 203	743 336 158	743 336 158	761 960 697	806 240 682
<b>Total partiel</b>	<b>1 015 044 711</b>	<b>1 031 609 025</b>	<b>699 693 578</b>	<b>946 304 834</b>	<b>946 304 834</b>	<b>911 132 076</b>	<b>930 381 835</b>
Résultat stratégique : 2. Les secteurs de ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement							
2.1 Pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone	314 652 883	291 745 439	214 551 934	183 336 817	183 336 817	133 361 992	120 560 992
2.2 Innovation technologique	155 738 548	151 832 220	126,793,222	115 838 434	115 838 434	108 270 795	104 315 546
2.3 Gestion responsable des ressources naturelles	282 047 031	267 570 932	114 957 220	29 619 508	29 619 508	28 958 607	28 959 115
<b>Total partiel</b>	<b>752 438 462</b>	<b>711 148 591</b>	<b>456 302 376</b>	<b>328 794 759</b>	<b>328 794 759</b>	<b>270 591 394</b>	<b>253 835 653</b>
Résultat stratégique : 3. Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles et sont protégés contre les risques associés							
3.1 Protection des Canadiens et des ressources naturelles	65 535 095	65 692 439	63 176 272	57 808 743	57 808 743	49 858 500	48 894 225
3.2 Information sur la masse terrestre	73 828 231	78 469 116	75 953 499	75 092 662	75 092 662	51 156 481	47 898 096
<b>Total partiel</b>	<b>139 363 326</b>	<b>144 161 555</b>	<b>139 129 771</b>	<b>132 901 405</b>	<b>132 901 405</b>	<b>101 014 981</b>	<b>96 792 321</b>

<b>Services internes – Total partiel</b>	<b>184 198 094</b>	<b>162 499 616</b>	<b>191 428 122</b>	<b>184 517 755</b>	<b>184 517 755</b>	<b>137 682 086</b>	<b>136 796 541</b>
<b>Total</b>	<b>2 091 044 593</b>	<b>2 049 418 787</b>	<b>1 486 553 847</b>	<b>1 592 518 753</b>	<b>1 592 518 753</b>	<b>1 420 420 537</b>	<b>1 417 806 350</b>

\*Programmes prévus par la loi – Zones extracôtières de l'Atlantique : Conformément aux divers accords sur l'exploitation des ressources extracôtières de l'Atlantique, le gouvernement du Canada reçoit des redevances sur la production de pétrole et de gaz extracôtiers et verse un montant égal à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador.

Les dépenses prévues diminuent de 174,7 millions de dollars, ou de 11 %, de 2016-2017 à 2018-2019. Cette diminution est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Une réduction du niveau de financement de plusieurs programmes, dont les plus importants sont :
  - l'écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable;
  - le Fonds Technologies du DD<sup>MC</sup> de Technologies du développement durable du Canada (TDDC)<sup>3</sup>;
  - l'amélioration de la surveillance sismique nationale; et
  - la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) – Cartographie du pôle Nord.
- La fin de plusieurs programmes ou initiatives en 2016-2017 ou en 2017-2018, les plus importants étant :
  - l'Initiative sur les infrastructures fédérales;
  - l'Innovation forestière et le développement des marchés;
  - le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière;
  - l'écoÉNERGIE pour les biocarburants.
- Ces diminutions sont compensées en partie par une hausse en vertu des Accords sur les ressources extracôtières de l'Atlantique, se rattachant plus précisément aux accords conclus entre le gouvernement du Canada et Terre-Neuve-et-Labrador. Puisque la majorité des paiements sont liés aux revenus, la tendance des dépenses prévues fluctue selon plusieurs facteurs, comme les niveaux de production et les prix attendus.

Les décisions gouvernementales concernant le renouvellement des programmes venant à échéance seraient reflétées dans les documents des exercices budgétaires et du budget des dépenses futurs du Ministère.

<sup>3</sup> Le 4 novembre 2015, un décret a chargé le ministre de l'Industrie (désormais le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique) de l'application de la *Loi sur la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable*. Les ressources affectées à cette organisation seront par conséquent transférées à ISDE, ce qui entraînera la réduction des ressources financières de RNCan. En attendant que le transfert soit terminé, RNCan continuera de verser des fonds selon ses niveaux de référence dans le Fonds de biocarburants ProGen<sup>MC</sup> de TDDC et le Fonds Technologies du DD<sup>MC</sup>. Ces versements continueront d'être partagés à parts égales par RNCan et ECCC, et chacun des ministères rendra compte de sa part dans son RPP et son RMR respectifs.

Pour obtenir des explications sur les écarts entre les dépenses réelles et les dépenses prévues de 2013-2014 à 2015-2016, consulter l'analyse qui se trouve sous la rubrique Graphique de la tendance des dépenses ministérielles qui suit.

## Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

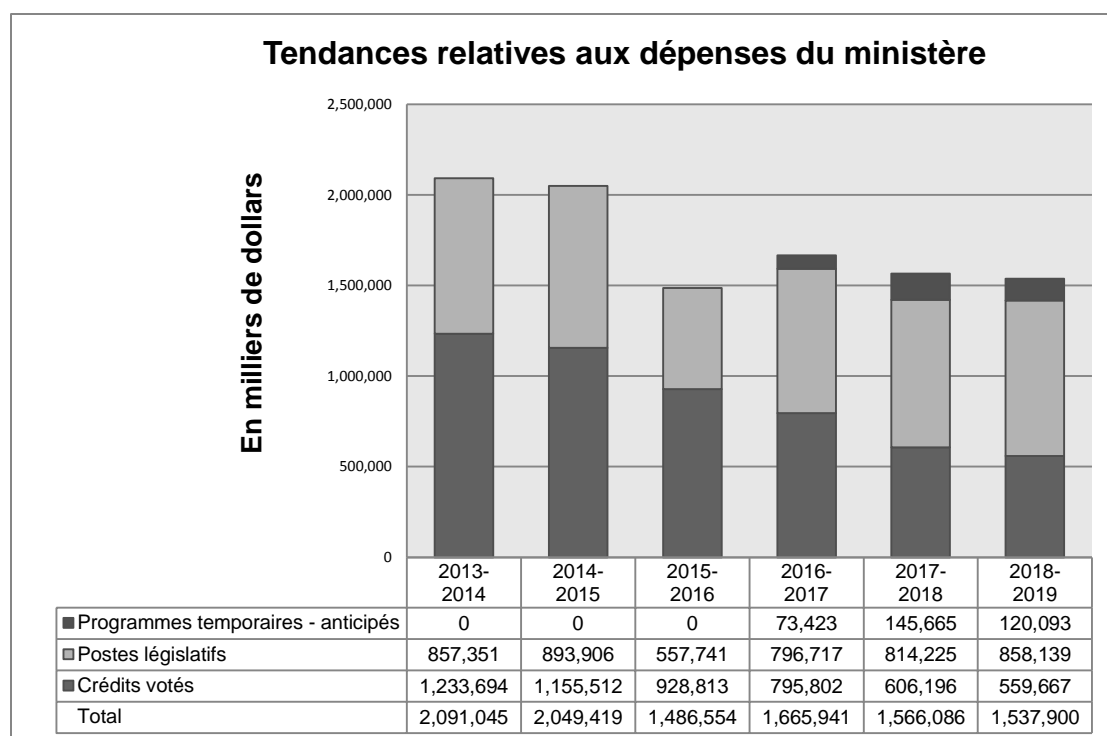
**Harmonisation des dépenses prévues pour 2016-2017 avec le cadre pangouvernemental (en dollars)**

Résultat stratégique	Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses prévues 2016-2017
1 Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l'échelle mondiale	1.1 Accès au marché et diversification	Affaires économiques	Une croissance économique forte	43 993 476
	1.2 Innovation menant à de nouveaux produits et processus	Affaires économiques	Une croissance économique forte	96 074 981
	1.3 Investissement dans les secteurs des ressources naturelles	Affaires économiques	Une croissance économique forte	62 900 219
	1.4 Programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique	Affaires économiques	Une croissance économique forte	743 336 158
2 Les secteurs de ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement	2.1 Pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à plus faible d'émission de carbone	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	183 336 817
	2.2 Innovation technologique	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	115 838 434
	2.3 Gestion responsable des ressources naturelles	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	29 619 508
3 Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et sont protégés contre les risques associés	3.1 Protection des Canadiens et des ressources naturelles	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	57 808 743
	3.2 Information sur la masse terrestre	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	75 092 662

### Total des dépenses par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues
Affaires économiques	1 275 099 593
Affaires sociales	132 901 405
Affaires internationales	
Affaires gouvernementales	

### Tendances relatives aux dépenses du ministère



Pour les exercices financiers 2013-2014 et 2014-2015, les dépenses indiquées sont les dépenses réelles déclarées dans les comptes publics. Pour l'exercice financier 2015-2016, les dépenses indiquées sont celles projetées à la fin novembre 2015. Pour la période de 2016-2017 à 2018-2019, les dépenses comprennent le financement approuvé par le Conseil du Trésor pour soutenir les résultats stratégiques du Ministère ainsi que les renouvellements prévus de certains programmes durant cette période. Les renouvellements prévus sont inclus afin de donner un aperçu plus réaliste de l'avenir du Ministère, toutefois, ces derniers feront l'objet de décisions gouvernementales de prolonger, réduire ou accroître ce financement. Les résultats de ces



décisions seront reflétés dans documents des exercices budgétaires et du budget des dépenses futurs du Ministère. Les chiffres pour les renouvellements prévus ne sont pas inclus dans les autres tableaux du présent document.

Tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus, les dépenses prévues de RNCan pour 2015-2016 sont de 1 487 millions de dollars, une baisse de 604 millions de dollars, ou de 29 %, par rapport aux dépenses de 2 091 millions de dollars en 2013-2014. Cette baisse est principalement attribuable à :

- La baisse des paiements législatifs en vertu des *Lois sur les accords sur les ressources extracôtières de l'Atlantique*. En vertu de ces lois, les recettes (p. ex. les redevances) tirées des ressources extracôtières sont perçues par le receveur général du Canada. Une fois ces recettes perçues, RNCan transfère un montant égal à Terre-Neuve-et-Labrador ou à la Nouvelle-Écosse. Les redevances sont fonction de variables comme les prix internationaux du pétrole brut ainsi que la production et les coûts du pétrole et du gaz naturel extracôtiers qui fluctuent en fonction des marchés mondiaux des produits de base. Les transferts sont donc susceptibles de subir des variations équivalentes au cours d'une période donnée.
- Une nouvelle initiative lancée en 2015-2016 :
  - Initiative sur les infrastructures fédérales
- Une diminution du niveau de financement des programmes suivants :
  - Programme des responsabilités nucléaires héritées<sup>4</sup>
  - Initiative dans la région de Port Hope<sup>5</sup>
  - Isotopes médicaux
  - Programme d'encouragement à la production d'énergie éolienne
  - écoÉNERGIE pour les biocarburants
  - Innovation forestière et développement des marchés
- La fin des programmes suivants en 2014-2015 :
  - Fonds pour l'énergie propre
  - Renouvellement de l'infrastructure des stations-relais pour satellites

Tel qu'indiqué dans le tableau financier Sommaire de la planification budgétaire pour les résultats stratégiques et les programmes, les dépenses prévues de RNCan pour 2016-2017 sont de 1 593 millions de dollars, une hausse de 106 millions de dollars, ou de 7 %, par rapport aux dépenses prévues de 1 487 millions de dollars en 2015-2016. Cette augmentation est

<sup>4</sup> Même si le niveau de financement du Programme des responsabilités nucléaires héritées et de l'Initiative dans la région de Port Hope est en baisse, le gouvernement a décidé de transférer la responsabilité de ces programmes à EACL. Les niveaux de référence pour ces initiatives seront donc entièrement transférés à EACL à l'exercice financier 2016-2017.

<sup>5</sup> Idem.

attribuable surtout à une hausse des paiements législatifs pour les hydrocarbures extracôtiers compensés par le transfert de la responsabilité du Programme des responsabilités nucléaires héritées et de l'Initiative dans la région de Port Hope à EA CL, et aussi compensés légèrement par la temporisation et la variabilité d'une année à l'autre du niveau de financement de différents programmes.

Pour obtenir des explications sur les écarts entre les dépenses prévues de 2016-2017 à 2018-2019, consulter l'analyse qui se trouve sous la rubrique précédente – Dépenses prévues.

### Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements au sujet des crédits de RNCan, veuillez consulter le [Budget principal des dépenses 2016-2017<sup>x</sup>](#).

## Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Cette section fournit des renseignements à propos de programmes qui sont essentiels à l'atteinte des objectifs et des priorités stratégiques de Ressources naturelles Canada pour 2016-2017. Dans le cadre de son programme de gestion, RNCan travaille aussi à rendre son cadre de mesure du rendement plus axer sur les résultats et concentrer sur les grandes priorités.

Vous trouverez davantage de renseignements relatifs à ces programmes et initiatives, ainsi que des preuves à l'appui provenant d'évaluations internes et de rapports de vérification, sur le [site Web de RNCan](#).

### Résultat stratégique 1 : Les secteurs canadiens des ressources naturelles sont concurrentiels à l'échelle mondiale

#### **Description**

Le Canada est un important producteur et exportateur de ressources naturelles. La compétitivité sur les marchés canadiens et étrangers est essentielle à sa croissance économique. L'objectif du présent résultat stratégique est d'aider les secteurs des ressources naturelles à devenir plus concurrentiels de façon globale en s'adaptant aux conditions de succès qui sont en évolution constante. Cet objectif sera réalisé en aidant les secteurs des ressources naturelles à accroître et à diversifier leurs marchés pour répondre à la forte demande des économies émergentes et de diversifier leurs offres de produits afin de rester innovateurs et compétitifs.

#### Programme 1.1 : Accès au marché et diversification

##### **Description**

Les secteurs des ressources naturelles du Canada font face à deux obstacles importants à l'accès au marché et à la diversification : 1) les obstacles commerciaux et politiques; 2) le manque de connaissances sur les produits des ressources naturelles du Canada. Ce programme vise à éliminer ces obstacles et à soutenir la création et le développement de marchés des produits canadiens des ressources naturelles en mettant de l'information à la disposition des Canadiens, en appuyant les négociations sur la réduction des obstacles commerciaux et en veillant à ce que la réglementation soit à jour. Cela aide à maintenir l'accès des secteurs des ressources naturelles aux marchés actuels et à accroître leur accès à de nouveaux segments de marché.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
43 993 476	43 993 476	28 361 877	28 353 543

La baisse des dépenses prévues de 2016-2017 à 2018-2019 est attribuable surtout au fait que les autorisations de dépenses budgétaires du Programme de développement des marchés (PDM) arrivent à échéance en 2016-2017, plus particulièrement les crédits de subventions et de contributions (S et C). Le Ministère devra faire une demande de financement pour 2017-2018 conformément aux mesures proposées dans le Budget de 2015.

### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
243	237	237

Étant donné la nature de la baisse des dépenses prévues, il n'y a aucune variation sensible des ETP prévus de 2016-2017 à 2018-2019.

### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les secteurs des ressources naturelles ont accru leur accès aux marchés existants.	Les secteurs des ressources naturelles ont un accès aux marchés, tel que défini selon les exportations de produits énergétiques, de minéraux, de produits métallurgiques et de produits forestiers.	Atteindre ou dépasser la moyenne de référence de dix ans en ce qui concerne la part du Canada dans les importations américaines et mondiales	31 mars 2017
Les secteurs des ressources naturelles ont un meilleur accès aux nouveaux segments de marché.	L'accès des secteurs de ressources naturelles aux marchés et aux nouveaux segments de marché est défini selon les exportations nationales de produits énergétiques, de minéraux, de produits métallurgiques et de produits forestiers.	Atteindre ou dépasser la moyenne de référence de dix ans en ce qui concerne la part du Canada dans les importations chinoises et indiennes	31 mars 2017

### Faits saillants de la planification

Chaque sous-programme fournit des détails précis sur la manière dont les activités clés appuient les résultats attendus.

## Sous-programme 1.1.1 : Accès aux marchés des minéraux et des métaux et diversification de ces marchés

### Description

Les producteurs canadiens de minéraux et de métaux ont besoin d'avoir accès aux marchés d'exportation, car la production nationale de nombreux produits excède la demande nationale. Toutefois, les obstacles tarifaires et non tarifaires peuvent limiter les exportations, tout comme les politiques et les mesures qui diminuent la demande de minéraux, de métaux et de produits contenant des métaux, ainsi que les régimes de certification qui placent les producteurs canadiens dans une situation désavantageuse. Dans le cadre de ce sous-programme, RNCan veille à l'application de la *Loi sur l'exportation et l'importation de diamants bruts* et des règlements connexes qui mettent en œuvre les obligations internationales du Canada en vertu du régime de certification prévu par le Processus de Kimberley, tout en assurant aux producteurs et aux utilisateurs de diamants canadiens un accès au marché.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
1 605 477	1 605 477	1 605 477

### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
10	10	10

### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
L'accès au marché des diamants bruts est maintenu par une mise en œuvre efficace des obligations internationales du Canada aux termes du régime de certification du Processus de Kimberley (PK)	Pourcentage des certificats d'exportation du PK émis au plus tard un jour ouvrable après la réception d'une demande remplie valide	95 %	31 mars 2017

### Faits saillants de la planification

**Processus de Kimberley** – Les coûts totaux d'administration de la *Loi sur l'exportation et l'importation des diamants bruts* et de gestion du programme PK pour 2016-2017 devraient être similaires à ceux des années précédentes. RNCan continuera de viser son objectif où 95 % des certificats d'exportation conformes au programme PK sont délivrés dans le jour ouvrable suivant la réception d'une demande complète et valide.

**Politiques et négociations commerciales** – Le Ministère continuera, en collaboration avec ses partenaires fédéraux, de veiller à ce que les intérêts et les points de vue du secteur des métaux et des minéraux, ainsi que du secteur minier, soient pris en compte dans le cadre de l'élaboration des politiques commerciales nationales et internationales, ainsi que durant les négociations d'accords de libre-échange.

### **Sous-programme 1.1.2 : Accès aux marchés des produits forestiers et diversification de ces marchés**

#### **Description**

Dans le cadre de ce sous-programme, RNCan offre :

- des contributions financières aux associations de l'industrie forestière canadienne afin de soutenir les initiatives qui visent à accroître les exportations vers les marchés internationaux et à favoriser une plus grande utilisation du bois dans la construction non résidentielle en Amérique du Nord;
- des contributions financières et de l'information à caractère scientifique aux partenaires de l'industrie afin de soutenir le développement et la distribution de produits d'information pour promouvoir la réputation environnementale du secteur forestier canadien sur les marchés internationaux; et
- une expertise à d'autres ministères fédéraux à l'appui des positions défendues par le Canada dans les négociations internationales sur des questions environnementales et commerciales.

Ce sous-programme inclut le programme de paiements de transfert de Développement des marchés.

#### **Ressources financières budgétaires (en dollars)**

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
19 566 643	5 209 337	5 209 316

La baisse des dépenses prévues de 2016-2017 à 2018-2019 est attribuable surtout au fait que les autorisations de dépenses budgétaires du PDM arrivent à échéance en 2016-2017, plus particulièrement des crédits S et C. Le Ministère devra faire une demande de financement pour 2017-2018 conformément aux mesures proposées dans le Budget de 2015.

## Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
70	62	62

La diminution des ETP prévus de 2016-2017 à 2018-2019 est liée à la baisse des dépenses prévues pour ce sous-programme; toutefois, dans une proportion donnée plus faible, seule une partie de la baisse des dépenses prévues se rapporte aux coûts de personnel.

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
L'industrie forestière canadienne a augmenté ses ventes de produits du bois sur les marchés internationaux.	Valeur monétaire des ventes de produits du bois dans les marchés extérieurs ciblés (Chine, Corée, Japon et Europe (UE des 28)) et d'autres marchés émergents (p. ex., Inde et Moyen-Orient)	Augmentation de 10 % de la valeur monétaire par rapport à la valeur de l'année de référence 2011 (marchés extérieurs : 3,5 milliards \$ et nouveaux marchés : 99,3 millions \$)	31 mars 2017
	Mesure de la diversité des marchés pour les produits du bois canadiens  L'évolution des valeurs de l'indice Herfindahl est utilisée pour évaluer la réussite du Canada dans la diversification de ses exportations de produits du bois d'un marché principal (p. ex. les É-U) vers les marchés extérieurs au fil des ans	Moyenne annuelle favorable par rapport à la valeur de 0,397 de l'année de référence 2011.  Plus la valeur est proche de 0, plus le pays (p. ex. le Canada) a diversifié ses exportations pour réduire sa dépendance à l'égard d'un marché principal donné.	31 mars 2017
L'industrie forestière canadienne a augmenté ses ventes de produits du bois sur les nouveaux segments de marché.	Valeur monétaire des produits du bois utilisés dans les projets de construction non résidentiels utilisant du bois plutôt que d'autres matériaux conventionnels (Canada et É-U)	Augmentation de 10 % de la valeur monétaire par rapport à la valeur de l'année de référence 2011 (130,3 millions \$)	31 mars 2017

## Faits saillants de la planification

**Programme de développement des marchés** – RNCAN appuiera des associations de produits forestiers, des organismes de recherche et des sociétés d'État provinciales dans leurs efforts pour offrir des activités de développement des marchés qui favorisent les exportations de produits ligneux canadiens vers les marchés étrangers (p. ex. la Chine, le Japon, la Corée, l'Inde et le

Moyen-Orient) et l'accroissement de l'utilisation du bois dans la construction de bâtiments non résidentiels et de bâtiments en bois de moyenne et de grande hauteur au Canada.

**Négociations internationales** – Le Ministère appuiera les positions défendues par le Canada durant des négociations internationales sur des questions environnementales et commerciales en mettant l'accent sur l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie. Il veillera à ce que les objectifs internationaux du Canada en matière de changements climatiques liés aux forêts soient promus lors de négociations internationales durant l'année, et fournira des estimations relatives à la forêt mises à jour à ECCC pour le Rapport d'inventaire national sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) du Canada de 2017 destiné à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

**Produits d'information** – RNCan fournira des contributions financières et des données scientifiques aux partenaires de l'industrie et aux partenaires internationaux afin d'appuyer l'élaboration et la diffusion de produits d'information faisant la promotion de la réputation, sur le plan environnemental, du secteur forestier canadien sur les marchés internationaux.

**Initiative de démonstration des bâtiments en bois de grande hauteur** – RNCan financera des activités de recherche et développement (R. et D.) pour appuyer la construction de deux grands immeubles en bois au Canada en 2016-2017. Il s'agit d'un programme de trois ans lancé en 2013 afin d'inciter le marché à adopter la construction d'immeubles en bois de grande hauteur au Canada.

### **Sous-programme 1.1.3 : Accès au marché énergétique et diversification de ce marché**

#### **Description**

Avec ce sous-programme, RNCan appuie la création d'un secteur canadien de l'énergie concurrentiel en collaborant avec les provinces et les territoires et avec d'autres intervenants à l'échelle internationale afin d'exprimer clairement l'approche du Canada à l'égard de la gestion des ressources énergétiques. Le sous-programme évalue et révisé les règlements fédéraux sur l'énergie et les politiques liées à des domaines tels que les hydrocarbures extracôtiers, les oléoducs et le nucléaire, discute les questions énergétiques à l'échelle nationale et internationale et donne de l'information relative aux marchés de l'énergie aux Canadiens. RNCan discute avec les communautés autochtones de la Côte Ouest des questions liées au développement des infrastructures d'énergie et coordonne les activités de plusieurs ministères du gouvernement du Canada pour accroître la participation des Autochtones à ce développement.



**Ressources financières budgétaires (en dollars)**

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
22 821 356	21 547 063	21 538 750

**Ressources humaines (ETP)**

2016-2017	2017-2018	2018-2019
163	165	165

**Mesure du rendement**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Des mesures sont prises au niveau national et international pour diversifier les marchés de l'énergie du Canada	Le nombre d'engagements à des échelons élevés (haute direction), entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les d'engagements bilatéraux et multilatéraux avec les pays et les organisations dans les régions représentant des marchés clés, par exemple l'Asie-Pacifique, les É-U, les Amériques et l'Europe	15 par année	31 mars 2017
Mesures prises pour identifier et traiter les questions non-réglementaires qui préoccupent les communautés autochtones qui pourraient être touchées par le développement de l'infrastructure énergétique de la côte Ouest	Pourcentage des questions non réglementaires identifiées par les Premières nations de Colombie-Britannique potentiellement affectées par le développement de l'infrastructure de l'énergie qui sont ou ont été traitées par des mesures fédérales	30 %	31 mars 2017
Les cadres réglementaire et législatif du gouvernement du Canada sur les ressources énergétiques du Canada (p. ex., pétrole et gaz extracôtiers) est systématiquement renouvelé et continuellement amélioré	Nombre de révisions et ou de mises à jour de la réglementation ou des lois sur les ressources énergétiques du Canada	2 par année	En continu

**Faits saillants de la planification**

Ce sous-programme permettra de réaliser des parties clés de la lettre de mandat du Ministre.

**Collaboration fédérale-provinciale** – RNCan favorisera et mettra à profit la collaboration et l'engagement des intervenants fédéraux-provinciaux-territoriaux en ce qui concerne l'énergie lors de forums nationaux et internationaux, notamment : 1) en s'associant avec les provinces et

les territoires pour faire progresser une **stratégie canadienne de l'énergie**; 2) en se préparant pour la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines de 2016 et en donnant suite aux engagements pris par les ministres de l'Énergie; et 3) en appuyant les efforts de préparation et d'harmonisation des activités internationales du gouvernement fédéral et de gouvernements provinciaux et territoriaux.

**Partenariat nord-américain** – RNCan appuiera la création d'une entente nord-américaine ambitieuse sur l'énergie propre et l'environnement en : 1) continuant à mettre en œuvre le protocole d'entente Canada-États-Unis sur la collaboration en matière d'énergie (signé en 2014); et 2) mettant en œuvre le **protocole d'entente sur une collaboration en matière de changement climatique et d'énergie**, qui portera sur six secteurs : les réseaux de distribution d'électricité fiables, résilients et à faibles émissions de carbone; la modélisation, le déploiement et l'accélération de l'innovation des technologies d'énergie propre, y compris les énergies renouvelables; l'efficacité énergétique du matériel, des appareils, des industries et des bâtiments, y compris les systèmes de gestion de l'énergie; la capture, l'utilisation et le stockage du carbone; l'adaptation aux changements climatiques et la résilience; ainsi que les émissions du secteur pétrolier et gazier, y compris ceux du méthane et du carbone noir.

**Engagement international pour l'énergie** – RNCan appuiera les activités du gouvernement visant à accroître les investissements et le commerce et à établir des relations bilatérales plus approfondies sur l'énergie avec des partenaires asiatiques clés en : 1) participant à des dialogues ministériels, à des réunions de groupes de travail, et au soutien de l'engagement du secteur privé en Chine, Inde, Japon et d'autres pays asiatiques; et 2) s'associant avec Affaires mondiales Canada (AMC) afin de piloter la contribution du Canada aux initiatives et aux discussions du G7 et du G20, y compris les efforts du G7 pour améliorer l'état de préparation de l'Ukraine en matière d'énergie, ainsi que les initiatives et les discussions du G20 sur l'énergie ayant lieu sous la présidence chinoise en 2016.

**Protection et sécurité de l'environnement** – RNCan collaborera avec d'autres ministères responsables afin d'**examiner les procédures d'évaluation environnementale du Canada** en vue de regagner la confiance du public et de moderniser l'Office national de l'énergie. RNCan établira un régime législatif, réglementaire et de responsabilité transparente et mettra en œuvre des mesures intérimaires pour le transport de pétrole et de gaz en : 1) mettant en œuvre la *Loi sur la sûreté des pipelines*, y compris les modifications aux règlements sur la prévention des dommages; 2) apportant des modifications au cadre de réglementation des exportations et des importations; et 3) nommant des comités d'arbitrage et des négociateurs pour régler les différends sur des pipelines ou entre des propriétaires fonciers.

**Infrastructure énergétique critique et cybersécurité** – RNCan prendra des mesures et créera des programmes pour soutenir les efforts de l'industrie en : 1) protégeant et améliorant la résilience de l'infrastructure énergétique critique du Canada; 2) prônant l'échange de renseignements et de pratiques exemplaires auprès des intervenants; 3) collaborant avec le propriétaire ou l'exploitant de l'infrastructure afin d'écarter les menaces matérielles et informatiques par l'entremise du Centre d'essai national sur l'infrastructure énergétique; et 4) s'associant avec AMC pour diriger la contribution du Canada aux initiatives et aux discussions du G7 et du G20, y compris le nouveau volet de travail du G7 « cybersécurité », qui vise le secteur de l'énergie.

**Secteur extracôtier** – RNCan fera la promotion d'un régime de réglementation des hydrocarbures extracôtiers sécuritaire, efficace et respectueux de l'environnement au Canada en : 1) favorisant l'adoption d'un règlement permanent sur la santé et la sécurité au travail dans le secteur extracôtier de l'Atlantique; 2) modernisant le règlement de sécurité opérationnelle dans tout le pays; 3) mettant en œuvre de nouveaux règlements sur les sanctions administratives pécuniaires, les besoins financiers et le recouvrement de coûts; et 4) faisant progresser l'entente de cogestion conclue par le Canada et le Québec.

**Moratoire sur les pétroliers** – En collaboration avec d'autres ministères, RNCan appuiera Transports Canada (TC) dans ses efforts pour permettre au gouvernement de respecter son engagement, à savoir décréter un moratoire sur le transport de pétrole brut sur la côte nord de la Colombie-Britannique.

**Projets sur le Bas-Churchill** – RNCan gèrera efficacement le prêt garanti aux projets hydroélectriques du Bas-Churchill.

**Consultation des Autochtones** – Les communautés autochtones sont d'importants partenaires dans le développement des ressources naturelles. En s'appuyant sur les relations établies avec ces communautés par l'entremise de son bureau à Vancouver, RNCan continuera d'offrir un guichet unique de dialogue avec le gouvernement du Canada sur le développement des infrastructures d'énergie sur la côte ouest. Cet engagement permettra aux ministères fédéraux de mieux comprendre les points de vue de ces communautés, de prendre des mesures concrètes pour répondre à leurs intérêts et préoccupations, et de chercher à accroître leur participation aux projets de développement économique et de protection de l'environnement.

## Programme 1.2 : Innovation menant à de nouveaux produits et procédés

### Description

Optimiser l'utilisation des ressources naturelles canadiennes ainsi que les procédés par lesquels elles sont exploitées améliorerait la productivité et la compétitivité des secteurs des ressources naturelles. L'objectif de ce programme est d'optimiser la productivité et la compétitivité en encourageant l'adoption de nouvelles technologies et de nouveaux procédés et la création de nouveaux produits. Ces objectifs sont réalisés par le biais des activités de recherche et développement et par le soutien apporté à ce genre d'activités, ainsi que par la fourniture de cadres et de politiques et l'offre de démonstrations se rapportant aux nouvelles applications et technologies et aux nouveaux procédés et produits.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
96 074 981	96 074 981	55 536 596	33 047 172

La baisse des dépenses prévues de 2016-2017 à 2018-2019 est attribuable surtout au Programme d'innovation forestière (PIF) et au programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière (ITIF). Les dépenses prévues tiennent compte de l'échéance des autorisations des dépenses budgétaires pour le PIF en vertu des crédits de fonctionnement, de S et C, qui ont été approuvés jusqu'en 2016-2017, ainsi que de la temporisation de l'ITIF en 2017-2018, ce qui entraînera avant tout une réduction des crédits de S et C. Le Ministère devra faire une demande de financement du PIF pour la période 2017-2018 conformément aux mesures proposées dans le Budget de 2015.

### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
296	273	267

La diminution des ETP prévus de 2016-2017 à 2018-2019 est liée à la baisse des dépenses prévues du sous-programme, plus particulièrement à la diminution des coûts de personnel du PIF.

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les secteurs des ressources naturelles augmentent leur niveau de production de nouveaux produits et procédés	Nombre de nouveaux produits et procédés découlant des renseignements fournis par RNCan	5 par année	31 mars 2017
	Dépenses liées à la recherche et au développement dans les secteurs des ressources naturelles, en particulier les dépenses intra-muros totales liées à la recherche et au développement dans les secteurs de l'énergie, de l'exploitation minière et de la foresterie	Tendance favorable sur dix ans	31 mars 2017
Des méthodes, des politiques, des stratégies, des normes et des plans sont utilisés en collaboration par des gouvernements et des organismes du secteur privé en vue d'élaborer de nouvelles applications géospatiales innovatrices à valeur ajoutée	Nombre de méthodes, de politiques, de stratégies, de normes et de plans officiellement adoptés découlant d'activités de collaboration et d'une participation concertée	Accroître le nombre de méthodes, politiques, stratégies, normes et plans découlant d'activités de collaboration et d'une participation concertée en 2016-2017 et en comparaison à l'année de référence 2015-2016	31 mars 2017

## Faits saillants de la planification

Chaque sous-programme fournit des détails précis sur la manière dont les activités clés appuient les résultats attendus.

### Sous-programme 1.2.1 : Innovation minière

#### Description

Avec ce sous-programme, RNCan encourage l'innovation minière en adoptant une approche collaborative afin de partager les risques financiers avec les partenaires de l'industrie, tout en veillant à ce que les priorités du programme correspondent aux besoins des entreprises. RNCan effectue également de la recherche structurée afin de répondre aux priorités définies par les intervenants, telles que les technologies permettant d'exploiter en toute sécurité et de façon rentable des mines plus profondes et de transformer les minerais, les concentrés et les matières recyclables qui ne peuvent l'être à l'aide des technologies actuellement disponibles sur le

marché. Il offre aussi des occasions de perfectionner la prochaine génération de professionnels et fournit du matériel de référence certifié aux fournisseurs de services et aux laboratoires d'analyse de l'industrie qui comptent sur ce genre de matériel pour assurer la qualité des données qui éclairent les décisions d'investissement minier, déterminer la valeur d'un produit, favoriser l'amélioration des processus et améliorer la confiance à l'égard de la surveillance de l'environnement.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
2 067 965	2 067 965	2 067 965

### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
47	47	47

### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les promoteurs de la technologie élargissent leurs activités de démonstration des technologies novatrices liées à l'exploitation minière et à la transformation des minéraux	Nombre de projets de démonstration	2 d'ici 5 ans	31 mars 2017

### Faits saillants de la planification

**Éléments des terres rares (ÉTR) et chromite** – En consultation avec des intervenants de l'industrie, des universitaires et des partenaires internationaux, RNCan déterminera les lacunes dans les connaissances, élaborera des schémas de procédé et évaluera les débouchés pour les (ÉTR) et la chromite transformés. La poursuite des efforts de collaboration et de R. et D. dans ce secteur contribuera au respect des engagements pris en matière de changement climatique compte tenu que les éléments des terres rares sont utilisés pour élaborer des technologies d'énergie et peuvent réduire les émissions de GES.

**Hausse de la productivité liée aux activités d'exploitation minière** – RNCan poursuivra son travail d'évaluation des câbles synthétiques qui pourraient éventuellement remplacer les câbles d'acier standards utilisés aux fins de levage durant des activités d'exploitation minière, qui permettraient d'effectuer des travaux d'exploitation minière à des profondeurs plus grandes et qui contribueront à accroître la productivité. En 2015-2016, RNCan a commencé des essais en laboratoire et, en 2016-2017, entamera des essais in situ sur un site industriel qui comprend une

mine en exploitation. RNCan prendra également des mesures pour officialiser la technologie avec des organismes de réglementation provinciaux.

## **Sous-programme 1.2.2 : Innovation dans le secteur forestier**

### **Description**

La part du marché du secteur forestier canadien a diminué en raison de l'évolution de la demande régionale et mondiale et de l'intensification de la concurrence. Pour rétablir sa compétitivité et rivaliser de manière rentable dans un plus large éventail de marchés, le secteur se concentre sur l'innovation (c'est-à-dire la recherche, le développement et le déploiement) et offre un ensemble plus diversifié et innovateur de produits, de procédés et de technologies spécialisés de plus grande valeur. La mise en place d'un système d'innovation pour ce secteur permettrait aux partenaires de s'harmoniser et de viser des priorités communes. Dans le cadre de ce sous-programme, RNCan rassemble différents intervenants du système d'innovation du secteur forestier – gouvernements, industrie, collectivités (autochtones et non autochtones) et établissements de recherche – pour qu'ensemble, ils établissent, financent et mettent en œuvre les priorités du secteur en matière d'innovation. En outre, il réalise des travaux de recherche avec FPInnovations, d'autres partenaires du secteur forestier et des entreprises de produits forestiers admissibles et leur donne une aide financière pour réaliser des travaux de recherche en vue de développer et de déployer de nouveaux produits, procédés et technologies. Ce sous-programme comprend l'Initiative de recherche-développement en génomique, le Système canadien de réglementation de la biotechnologie ainsi que les programmes de paiements de transfert suivants : le Programme d'innovation forestière, l'Initiative des instituts de recherche forestière, les Investissements dans la transformation de l'industrie forestière et l'Initiative de foresterie autochtone.

### **Ressources financières budgétaires (en dollars)**

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
85 497 856	44 959 471	22 470 047

La baisse des dépenses prévues de 2016-2017 à 2018-2019 est attribuable surtout au PIF et au programme ITIF. Les dépenses prévues tiennent compte de l'échéance des autorisations des dépenses budgétaires pour le PIF en vertu des crédits de fonctionnement, de S et C, qui ont été approuvés jusqu'en 2016-2017, ainsi que de la temporisation de l'ITIF en 2017-2018, ce qui entraînera avant tout une réduction des crédits de S et C. Le Ministère devra faire une demande de financement du PIF pour la période 2017-2018 conformément aux mesures proposées dans le Budget de 2015.

## Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
207	185	178

La diminution des ETP prévus de 2016-2017 à 2018-2019 est liée à la baisse des dépenses prévues du sous-programme, plus particulièrement à la diminution des coûts de personnel du PIF.

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
RNCAN, l'industrie, les provinces et les universitaires travaillent à développer de nouvelles technologies qui conduisent à plus de produits et de procédés forestiers à haute valeur ajoutée et ainsi accroissent la position concurrentielle du secteur forestier.	Nombre de nouveaux produits ou procédés forestiers canadiens à valeur ajoutée menant à la mise au point de nouvelles technologies développées.	10 d'ici le 31 mars, 2018	31 mars 2018
Les communautés autochtones ont les connaissances nécessaires pour tirer parti des nouvelles possibilités de développement économique.	Nombre de nouveaux projets de développement économique facilités, négociés, et / ou développés avec les connaissances et le financement de RNCAN	8 nouveaux projets ont été facilités, négociés, et / ou développés avec les connaissances et le financement de RNCAN	31 mars 2017
L'innovation dans le secteur forestier est accélérée par l'approbation d'un plan de recherche annuel par le système d'innovation du secteur forestier	Plan annuel de recherche approuvé par le Comité consultatif national de recherche (CCNR) de FPIInnovations	1 plan de recherche approuvé	31 mars 2017

## Faits saillants de la planification

**R. et D.** – RNCAN cherchera à accroître la R. et D. dans le secteur en créant des partenariats stratégiques avec l'ensemble du système national d'innovation (p. ex. Conseil national de recherches du Canada). Il appuiera l'élaboration de nouveaux produits (tels que les bioénergies, les bioproduits, les biomatériaux et les matériaux de construction de la prochaine génération) ou les utilisations du bois, ainsi que les technologies innovantes dans le cadre du programme ITIF. Il est prévu que plusieurs projets financés seront achevés et qu'ils mèneront au lancement de nouveaux produits sur le marché (p. ex. panneaux légers, bardage pour bâtiment résidentiel et produits à base de lignine). De plus, de nouveaux projets qui sont sur le point de commencer



mèneront à la production de nouveaux produits biochimiques, de carburants renouvelables et de produits en bois massif).

**R. et D. avant la commercialisation** – RNCan appuiera également la recherche et développement avant la commercialisation dans les secteurs prioritaires cernés par l'industrie dans le cadre du PIF et de l'Initiative des instituts de recherche forestière (IIRF). Les priorités pour 2016-2017 sont, entre autres, les applications de biomatériaux nouveaux tels que la lignine et les nanomatériaux cellulosiques; les revêtements innovateurs pour produits en bois; et les outils d'aide à la décision pour porter au maximum la valeur.

**Initiative de foresterie autochtone** – RNCan continuera de prôner une plus grande participation des Autochtones à la mise en valeur des ressources naturelles à l'échelle du Canada. Pour ce faire, RNCan tentera, entre autres, d'obtenir des fonds supplémentaires, en vertu de l'Initiative sur les partenariats stratégiques, afin de fournir des fonds aux bénéficiaires de projets approuvés. RNCan dialoguera également avec des intervenants du développement des ressources naturelles pour les sensibiliser davantage à une collaboration éventuelle avec les communautés autochtones.

### **Sous-programme 1.2.3 : Innovation géospatiale**

#### **Description**

Les secteurs des ressources naturelles dépendent de l'information géoréférencée pour prendre des décisions de production et opérationnelles éclairées. Ce sous-programme joue un rôle de leader essentiel en collaborant avec ses partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et du secteur privé afin d'établir les politiques, les normes, la gouvernance et les arrangements institutionnels pour appuyer la fourniture de l'information géoréférencée. Il comprend le programme de paiements de transfert GéoConnexions, une initiative de partenariat nationale conçue pour faciliter l'accès à l'information géospatiale (y compris les données, les normes, les politiques, les technologies et les partenariats) et son utilisation au Canada. Ce sous-programme élabore aussi des techniques novatrices pour transformer les données d'observation de la Terre en information géographique applicable et fournit une expertise pour la conception, l'étalonnage et la validation des nouveaux détecteurs et missions d'observation de la Terre. Les données, la technologie et la base de connaissances qui en découlent fournissent des solutions novatrices et abordables en matière de science géospatiale et de technologies, de politiques et d'applications qui sont élaborées une fois et utilisées à maintes reprises.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
8 509 160	8 509 160	8 509 160

### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
42	41	42

### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le gouvernement et d'autres intervenants de programme peuvent accéder à un ensemble de biens géospatiaux modernes et complets pour soutenir le processus décisionnel, l'établissement de rapports, les activités opérationnelles et la recherche	Nombre de produits de connaissance primaire lancés et accessibles	10 par année	31 mars 2017
	Nombre d'ensembles de données et de services de cartographie Web récemment ajoutés qui sont accessibles par l'entremise de la Plateforme géospatiale nationale (PGN)	50 par année	31 mars 2017
Des mécanismes et des ressources sont en place pour permettre aux intervenants de programme de relever collectivement les défis communs et d'adopter des approches communes en matière géospatiale	Nombre de ministères et d'organismes fédéraux contribuant activement à la PGN ou aux ensembles de données associés	10 par année	31 mars 2017

### Faits saillants de la planification

**Meilleur accès aux données et aux outils géospatiaux** – RNCan mettra en œuvre une interface entre la Plateforme géospatiale fédérale (PGF) et le portail Gouvernement ouvert, et établira un modèle de fonctionnement pour appuyer les activités opérationnelles après un projet. Le Ministère continuera également de faire évoluer sa prestation de données géospatiales et de services Web, à mesure que de nouvelles données géospatiales deviennent disponibles.

**Expertise en matière géospatiale** – Le Ministère continuera de donner des conseils, des données et des outils spécialisés pour éclairer la prise de décisions critiques et favoriser la croissance économique.

**Agrandissement de l'Infrastructure canadienne de données géospatiales** – RNCan veillera à la progression des efforts pour permettre l'interopérabilité, l'accessibilité et l'utilisation de données géospatiales par l'entremise de partenaires et de collaborations avec d'autres ministères fédéraux, ainsi qu'avec l'industrie, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les administrations municipales, les intervenants internationaux, les organismes à but non lucratif et les universités.

## Programme 1.3 : Investissement dans les secteurs des ressources naturelles

### Description

Investir dans l'exploitation des ressources naturelles est coûteux et risqué en raison des incertitudes inhérentes à la viabilité économique potentielle des projets de ressources naturelles. Il existe de nombreux facteurs à prendre en compte dans la décision d'élaborer ou non un projet de ressources naturelles. Dans certains cas, le manque d'information peut nuire à la capacité des investisseurs ou des sociétés d'évaluer correctement les possibilités. L'objectif de ce programme est d'encourager l'investissement dans les secteurs des ressources naturelles en faisant mieux connaître les possibilités, les règlements et les obligations à l'industrie. Les avantages attendus d'un investissement pourront ainsi être mieux évalués et une comparaison pourra par la suite être faite selon le coût et les risques, permettant la prise de décisions d'investissement plus exhaustives. Cet objectif est réalisé en fournissant du financement et en communiquant de l'information sur les facteurs qui déterminent la viabilité économique potentielle des projets de ressources naturelles.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
62 900 219	62 900 219	65 272 906	62 740 438

La hausse des dépenses prévues de 2016-2017 à 2017-2018 est attribuable surtout à la hausse du niveau de financement de la phase V de l'Initiative géoscientifique ciblée. La baisse des dépenses prévues de 2017-2018 à 2018-2019 est attribuable surtout à la baisse du niveau de financement du Programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux.

### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
378	369	366

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Augmentation des investissements dans les secteurs des ressources naturelles	Hausse des dépenses en capital dans le secteur de l'énergie (moyenne des 5 dernières années) par rapport à la hausse des dépenses globales en capital au Canada (moyenne des 5 dernières années)	Le taux moyen de croissance des dépenses en capital sur 5 ans du secteur de l'énergie est supérieur ou égal à celui des dépenses en capital faites au Canada sur 5 ans	31 mars 2017
	Hausse des dépenses en capital dans le secteur de foresterie (moyenne des 5 dernières années) par rapport à la hausse des dépenses globales en capital au Canada (moyenne des 5 dernières années)	Le taux moyen de croissance des dépenses en capital sur 5 ans du secteur forestier est supérieur ou égal à celui des dépenses en capital faites au Canada sur 5 ans	31 mars 2017
	Hausse des dépenses en capital dans le secteur des minéraux et des métaux (moyenne des 5 dernières années) par rapport à la hausse des dépenses globales en capital au Canada (moyenne des 5 dernières années)	Le taux moyen de croissance des dépenses en capital sur 5 ans des métaux est supérieur ou égal à celui des dépenses en capital faites au Canada sur 5 ans	31 mars 2017

### Faits saillants de la planification

Chaque sous-programme fournit des détails précis sur la manière dont les activités clés appuient les résultats attendus.

### Sous-programme 1.3.1 : Investissement dans les minéraux

#### Description

Dans le cadre de ce sous-programme, RNCan collecte des données socioéconomiques sur l'exploration minérale, les dépenses d'exploration minière, de mise en valeur du gisement et d'aménagement du complexe minier, sur les extrants physiques des installations de production et sur la valeur de la production. Il gère également la *Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif*, qui exige que les sociétés d'exploration et d'extraction de ressources présentent des rapports publics sur les sommes qu'elles versent à des gouvernements canadiens et étrangers.

**Ressources financières budgétaires (en dollars)**

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
10 156 569	10 156 569	10 156 569

**Ressources humaines (ETP)**

2016-2017	2017-2018	2018-2019
96	95	96

**Mesure du rendement**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les décideurs et les investisseurs potentiels de l'industrie reçoivent en temps utile des données socio-économiques concernant les ressources minérales	Nombre d'ensembles de données publiés par année	5 par année	31 mars 2017

**Faits saillants de la planification**

**Stratégie canadienne en matière de commerce et d'exportation** – RNCan contribuera à l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour aider les administrations canadiennes à attirer des investissements étrangers directs en faisant la promotion du climat financier et d'investissement concurrentiel du Canada pour l'exploitation minière.

**Renseignements sur l'exploitation minière** – RNCan soulignera le climat d'investissement concurrentiel en matière d'exploitation minière au Canada en élaborant dix produits d'information, (y compris des cartes et des bulletins d'information sur la production, le commerce, l'exploration et autres renseignements).

**Responsabilité sociale d'entreprise (RSE)** – Le Ministère fera la promotion des intérêts canadiens en dialoguant avec des partenaires clés et en prônant la politique canadienne du développement durable des ressources minérales et de la capacité de gouvernance à l'étranger, tels que la Coopération économique de la zone Asie-Pacifique et le Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable, l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs et les conférences Mining Indaba et China Mining.

## Sous-programme 1.3.2 : Initiative géoscientifique<sup>6</sup> ciblée

### Description

Les ressources minérales constituent l'un des principaux moteurs économiques dans de nombreuses collectivités rurales et éloignées du Canada. Des nouvelles connaissances et techniques géoscientifiques sont nécessaires pour découvrir des ressources minérales dans les zones minières existantes et émergentes. Dans le cadre de ce sous-programme, RNCan crée de nouvelles connaissances géoscientifiques qui améliorent la compréhension de tous les systèmes minéralisateurs et fournit à l'industrie des moyens novateurs d'utiliser les connaissances en matière d'exploration en profondeur pour découvrir des ressources minérales enfouies. À cette fin, RNCan étudie les principaux exemples de gisements minéraux pour déterminer les processus fondamentaux qui entraînent la formation du minerai et les caractéristiques reconnaissables qui en découlent et qui marquent la présence des gisements. Cette approche favorise l'innovation dans l'industrie de la prospection minérale, ce qui permet de découvrir plus efficacement de nouveaux gisements, améliore la compétitivité de l'industrie à l'échelle mondiale et intensifie l'activité économique dans les collectivités qui dépendent de l'industrie minière. Ce sous-programme comprend le programme de paiements de transfert, Initiative géoscientifique ciblée (IGC-5).

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
8 820 953	11 199 479	11 106 122

La hausse des dépenses prévues de 2016-2017 à 2018-2019 est attribuable surtout à l'augmentation du niveau de financement de IGC-5.

### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
50	49	48

Selon les prévisions, les dépenses prévues devraient croître, mais il n'y a aucune variation sensible dans les ETP de 2016-2017 à 2018-2019 à la suite de l'augmentation des dépenses prévues d'exploitation.

<sup>6</sup> Géosciences est un terme général qui désigne les domaines scientifiques qui étudient la planète Terre et ses systèmes, y compris l'atmosphère, l'hydrosphère, la lithosphère et la biosphère. Les domaines des géosciences (ou « sciences de la Terre ») comprennent la géologie, l'hydrologie, la glaciologie, la géophysique et la géodésie.

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
L'industrie de l'exploration minérale peut découvrir avec efficacité de récentes et nouvelles connaissances et méthodes géoscientifiques publiques se rapportant à la découverte de nouvelles ressources minérales	Dénombrement des débouchés industriels où la géoscience relative à l'IGC est présentée	10 par année	31 mars 2017
	Nombre de nouvelles connaissances ou techniques géoscientifiques publiques servant d'indicateurs de nouvelles ressources minérales, qui ont été adoptées dans le cadre de programmes d'exploration de l'industrie	3 par année	31 mars 2017

### Faits saillants de la planification

**Systèmes minéralisateurs** – En collaboration avec des commissions géologiques provinciales et territoriales, RNCan mettra en œuvre des projets et des activités scientifiques sur les systèmes minéralisateurs qui tirent parti des connaissances spécialisées et de la capacité du Canada de mettre sur pied des groupes nationaux de recherche géoscientifique. RNCan établira également un programme de subvention en géosciences qui s'adresse au milieu universitaire canadien et qui est axé sur les domaines scientifiques prioritaires dans le cadre d'un système minéralisateur.

### Sous-programme 1.3.3 : Géocartographie<sup>7</sup> de l'énergie et des minéraux

#### Description

Dans le cadre de ce sous-programme, RNCan fournit des connaissances géologiques modernes qui contribuent à attirer dans le Nord des investissements qui profiteront aux habitants de cette région. Il se concentre sur la caractérisation et géocartographie de l'environnement géologique régional pour déterminer les nouvelles possibilités de prospection des minéraux et des hydrocarbures. En plus de réduire les risques et de favoriser les investissements de l'industrie dans l'exploration, ces connaissances géologiques aident à permettre aux collectivités nordiques de prendre des décisions éclairées au sujet de leur économie et de leur société futures. Ce sous-programme, vise à promouvoir l'exploration et le développement durable à long terme des vastes ressources inexploitées du Nord canadien. Ce sous-programme comprend le programme de paiements de transfert, Géocartographie de l'énergie et des minéraux.

<sup>7</sup> La géocartographie désigne l'utilisation de la science et des technologies géologiques de pointe pour documenter les structures géologiques, élaborer des modèles géologiques et des cadres régionaux et créer des cartes géologiques. Cette information sert de fondement pour déterminer quelles formations géologiques sont les plus susceptibles de receler des ressources.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
35 774 705	35 768 866	33 329 755

La baisse des dépenses prévues de 2016-2017 à 2018-2019 est attribuable surtout à la diminution du niveau de financement du Programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux.

### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
165	162	159

### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les gouvernements et l'industrie ont davantage d'informations du domaine des sciences de la terre sur le Nord canadien et celles-ci les aident à prendre des décisions en matière de développement.	Nombre de produits distincts consultés chaque année (par exemple, téléchargés) sur les données géoscientifiques du Nord du Canada	100 par année	31 mars 2017
	Pourcentage de nouvelles publications accessibles (nouvelles publications sont celles publiées et rendues accessibles lors d'une période de 12 mois)	75 %	31 mars 2017

### Faits saillants de la planification

**Cartes et données géoscientifiques** – RNCAN produira de nouveaux ensembles de données et de nouvelles cartes géoscientifiques pour documenter les possibilités géoscientifiques géoréférencées prioritaires qui aideront à orienter l'industrie afin de déterminer le potentiel du Canada en matière de ressources minérales et énergétiques.

**Collaboration avec des intervenants du Nord** – Le Ministère collaborera avec les intervenants du Nord et leurs établissements en vue de porter au maximum les avantages tirés des activités et des connaissances liées à la géocartographie de l'énergie et des minéraux, et d'appuyer l'aménagement du territoire fondé sur les faits probants dans le Nord du Canada.

**Subvention de la géoscience** – RNCAN attribuera une subvention des géosciences aux universités canadiennes pour aider à attirer des activités de recherche géoscientifique de haute qualité qui permettront de mieux comprendre le contexte géologique régional dans le Nord du Canada et qui constitueront un complément à l'expertise de RNCAN.



### Sous-programme 1.3.4 : Géoscience pour les nouvelles ressources énergétiques

#### Description

Par le biais de ce sous-programme, RNCAN offre aux secteurs de l'énergie des évaluations stratégiques, des ressources, les méthodes et l'information nécessaire pour prendre des décisions sur l'investissement qui sont importantes pour assurer la croissance économique durable à long terme du Canada.

#### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
4 555 637	4 555 637	4 555 637

#### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
39	36	36

#### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les secteurs public et privé accèdent aux produits du savoir utiles à l'évaluation et à la prise de décisions en matière d'investissements concernant les nouveaux bassins de prospection énergétique.	Nombre de rapports distincts (comme les évaluations stratégiques) consultés (par exemple, téléchargés) par les intervenants chaque année	20 par année	31 mars 2017

#### Faits saillants de la planification

**Pétrole et gaz de schiste** – RNCAN réalisera et publiera deux évaluations des ressources pour les nouveaux gisements canadiens de pétrole de réservoirs étanches et de gaz de schiste, présentera cinq exposés à des intervenants et collaborera avec des entreprises et des organismes externes en vue d'élaborer et de mettre en application de nouvelles méthodes d'évaluation.

RNCAN continuera de déterminer et de valider, en collaboration avec des intervenants, les principaux enjeux en matière de géosciences énergétiques et de géo-ingénierie et les lacunes en matière de recherche (caractérisation et évaluation des bassins, méthodes d'extraction et effets sur l'environnement) dans le but de proposer une approche nationale pour relever ces défis.

## Sous-programme 1.3.5 : Initiative du Bureau de gestion des grands projets

### Description

L'initiative du Bureau de gestion des grands projets vise à faciliter l'examen efficace et en temps opportun des projets et à diriger les efforts pangouvernementaux visant à moderniser le système de réglementation des grands projets. Ces efforts consistent, entre autres, à améliorer l'harmonisation des processus de réglementation fédéraux et provinciaux et à assurer des consultations efficaces et pertinentes auprès des peuples autochtones.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
3 592 355	3 592 355	3 592 355

### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
28	27	27

### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les décisions réglementaires en matière d'évaluations environnementales (EE) de grands projets sont prises en temps opportun	Pourcentage des EE de grands projets qui respectent les délais prévus par la loi (examens de l'ACEE, de l'ONE, de la CCSN)	100 % des EE respectent les délais prévus par la loi	En continu
Des conseils intégrés et robustes soutiennent les améliorations au processus d'examen de grands projets	Les sous-ministres du BGGP sont satisfaits ou très satisfaits de la façon dont les conseils sur les enjeux horizontaux sont donnés	70% des sous-ministres du BGGP sont satisfaits de la façon dont les conseils stratégiques sont donnés	En continu

### Faits saillants de la planification

**Transparence des processus** – RNCan œuvra à raffermir encore plus la confiance du public à l'égard du processus d'évaluation environnementale en renforçant la transparence des données scientifiques sur lesquelles reposent ses décisions sur les grands projets, et en veillant à ce que ses connaissances scientifiques qui font autorité éclairent les examens des grands projets.

**Leadership horizontal** – RNCan assurera un leadership horizontal, une gestion globale des projets et la responsabilisation des grands projets de ressources dans le cadre du processus fédéral d'examen réglementaire actuel.

## Programme 1.4 : Programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique

### Description

Par le biais de ce programme, RNCan surveille et facilite la mise en œuvre des accords de versement de paiements et des paiements de transfert en vertu des lois de mise en œuvre sur les hydrocarbures extracôtiers de l'Atlantique. Le programme comprend les programmes de paiements de transfert suivants: Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers; Paiement au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures; Paiements au Compte néo-écossais des recettes extracôtiers; Règlement portant sur les paiements rectificatifs à l'égard de parts de la Couronne-Nouvelle-Écosse et Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
743 336 158	743 336 158	761 960 697	806 240 682

La hausse des dépenses prévues de 2016-2017 à 2018-19 est attribuable surtout à la hausse des dépenses associées aux accords sur les ressources extracôtiers de l'Atlantique, plus précisément en ce qui concerne les accords entre le gouvernement du Canada et la province de Terre-Neuve-et- Labrador. Étant donné que la majorité des paiements exigés en vertu de ces accords sont liés aux recettes, qui sont fonction de facteurs tels que le prix du pétrole et du gaz, leur niveau de production et les impôts sur les bénéfices prévus pour les activités en mer, les dépenses prévues tendent à fluctuer en conséquence.

### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
0	0	0

Bien que le programme porte sur les paiements réels de transfert prévus par la loi, les ETP chargés de traiter les paiements sont payés en vertu du sous-programme 1.1.3, étant donné qu'il s'agit du sous-programme que ces ETP soutiennent avant tout.

### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les obligations légales concernant les paiements pour les hydrocarbures extracôtiers en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador sont gérées en temps opportun	Pourcentage de paiements pour les hydrocarbures extracôtiers traités en temps opportun	100 %	En continu

### Faits saillants de la planification

RNCan procédera aux paiements de transfert liés aux hydrocarbures extracôtiers à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador tel que prévu par les *Lois sur les accords sur les ressources extracôtières de l'Atlantique*, en temps utile et de manière rigoureuse.

## Résultat stratégique 2 : Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement

### Description

La consommation d'énergie et l'exploitation des ressources naturelles peuvent avoir des répercussions négatives sur la terre, l'eau et l'air, ce qui peut affecter le niveau de vie des générations actuelles et futures. L'objectif de ce résultat stratégique est d'encourager les consommateurs de ressources naturelles et les secteurs des ressources naturelles à réduire et à prévenir les répercussions sur l'environnement. RNCan contribue à l'atteinte de ce résultat :

- en encourageant l'adoption de technologies, de produits, de pratiques et de services plus propres et efficaces;
- en faisant la promotion de solutions novatrices aux problèmes environnementaux associés à l'exploitation et à la consommation des ressources naturelles ainsi
- qu'en facilitant la gestion des éventuels impacts sur l'environnement.

### Programme 2.1 : Pratiques éconergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone

#### Description

Les marchés de l'énergie du Canada sont définis par les décisions des consommateurs et des producteurs d'énergie. Cependant, il existe plusieurs obstacles à l'adoption des pratiques éconergétiques et à la mise en œuvre de sources à plus faible émission de carbone, entre autres un manque de connaissance des options disponibles et de leurs avantages, une capacité d'adoption insuffisante (en raison par exemple des cadres de réglementation, des codes et des normes) et le risque financier. Les objectifs de ce programme sont de surmonter ces obstacles en encourageant les consommateurs et les producteurs à adopter des technologies, des produits, des services et des pratiques énergétiques plus propres et efficaces et en leur donnant la possibilité de le faire. Ces objectifs sont réalisés au moyen d'activités d'information et de sensibilisation, d'incitations ciblées et d'interventions d'ordre réglementaire qui suivent le rythme des changements technologiques.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
183 336 817	183 336 817	133 361 992	120 560 992

La baisse des dépenses prévues de 2016-2017 à 2018-2019 est attribuable à deux facteurs : premièrement, à la réduction du niveau de financement de 2016-2017 à 2018-2019 du programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable, menant surtout à une réduction des crédits de S et C et, deuxièmement, à la temporisation des programmes écoÉNERGIE pour les biocarburants et Encouragement à la production d'énergie éolienne (EPÉÉ) en 2016-2017, menant à la réduction du financement en vertu des crédits de fonctionnement ainsi que de S et C.

### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
101	82	82

La baisse du nombre d'ETP prévus de 2016-2017 à 2017-2018 est attribuable surtout à la temporisation des programmes écoÉNERGIE pour les biocarburants et EPÉÉ en 2016-2017; toutefois, cette baisse est moins importante parce que les frais relatifs au personnel ne sont touchés qu'en partie par la baisse des dépenses prévues. Compte tenu de la nature de la baisse des dépenses prévues du programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable, le programme n'a aucune incidence réelle sur les ETP prévus de 2016-2017 à 2018-2019.

### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les consommateurs et les producteurs d'énergie adoptent des produits et des pratiques respectueux de l'environnement liés à l'utilisation et à la production d'énergie.	Économies d'énergie annuelles totales réalisés par le Canada grâce à l'efficacité énergétique (écart entre l'utilisation d'énergie sans les améliorations liées à l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergie avec les améliorations liées à l'efficacité énergétique; les unités sont en pétajoules)	à déterminer*	à déterminer*
	Capacité de production d'électricité renouvelable en mégawatts à travers le Canada	Tendance favorable sur une période de 5 ans en MW pour l'année de référence 2007 qui est de 6 753 MW de puissance installée (excluant les grandes centrales hydroélectriques)	Maintenant et en continu

	Production de biocarburants au Canada	Tendance favorable sur une période de 5 ans pour l'année de référence 2007 de 786,1 millions de litres d'éthanol et de 92,8 millions de litres de biodiesel	Maintenant et en continu
--	---------------------------------------	---	--------------------------

\* Dans le RPP de 2015-2016, la cible visée était « Tendance favorable sur une période de 5 ans en ce qui concerne les économies de PJ Année de référence 2008 ». Dans le présent RPP, cette cible reste à déterminer en attendant qu'une décision sur les programmes soit prise.

## Faits saillants de la planification

Chaque sous-programme fournit des détails précis sur la manière dont les activités clés appuient les résultats attendus.

### Sous-programme 2.1.1 : Encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables

#### Description

Par le biais du sous-programme, RNCan élabore un cadre de politiques de soutien aux fins de l'administration des mesures liées à l'énergie marine renouvelable dans les zones extracôtières fédérales dans le cadre du Programme de mesures favorisant l'énergie marine renouvelable. RNCan soutient également la production d'énergie renouvelable en appuyant des projets dans le cadre des programmes de paiements de transfert : Programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable et Programme d'encouragement à la production d'énergie éolienne.

#### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
142 444 972	120 241 898	107 367 098

La baisse des dépenses prévues de 2016-2017 à 2018-2019 est attribuable à deux facteurs : premièrement à la réduction du niveau de financement de 2016-2017 à 2018-2019 du programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable, menant surtout à la réduction des crédits de S et C et, deuxièmement, à la temporisation du programme EPÉÉ en 2016-2017, menant à la réduction du financement en vertu des crédits de fonctionnement, ainsi que de S et C.

## Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
7	5	5

La baisse des ETP prévus de 2016-2017 à 2017-2018 est attribuable surtout à la temporisation du programme EPÉE en 2016-2017; toutefois, cette baisse est moins importante parce que les frais relatifs au personnel ne sont touchés qu'en partie par la baisse des dépenses prévues. Compte tenu de la nature de la baisse des dépenses prévues du programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable, le programme n'a aucune incidence réelle sur les ETP prévus de 2016-2017 à 2018-2019.

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les décideurs du gouvernement fédéral ont des renseignements sur un cadre stratégique d'administration des énergies marines renouvelables sur les zones extracôtières de compétence fédérale.	Établissement d'un cadre stratégique pour l'administration de projets d'énergie marine renouvelable dans les zones extracôtières fédérales	1 document d'orientation	31 mars 2017
De l'électricité renouvelable est produite par les projets appuyés par les programmes de RNCan.	Quantité de terawatts-heure (TWh) d'électricité propre produite	15,7 TWh	31 mars 2017

## Faits saillants de la planification

**Programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable** – Même si le programme prendra fin en mars 2016, la capacité créée contribuera à produire 12,7 TWh d'électricité à partir de sources renouvelables en 2016-2017.

**Programme Encouragement à la production d'énergie éolienne** – RNCan administrera la conclusion de tous les accords de contribution d'ici le 31 mars 2017.

## Sous-programme 2.1.2 : Aide à la décision sur l'énergie propre

### Description

Dans le cadre de ce sous-programme, RNCan appuie les fournisseurs canadiens de produits novateurs et à haut rendement énergétiques (qui sont principalement des petites et moyennes entreprises). RNCan fournit également des outils, de l'information et une analyse d'excellente qualité au sujet de l'énergie propre et des changements climatiques au public et aux décideurs du gouvernement il appuie les actions internationales du Canada en matière de changements climatiques.



**Ressources financières budgétaires (en dollars)**

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
0	0	0

Le solde nul des dépenses prévues est attribuable à la temporisation de la Stratégie internationale sur les changements climatiques et du dialogue sur l'énergie propre en 2015-2016. Le gouvernement pourrait décider de prolonger, de réduire ou d'accroître le financement des programmes qui arrivent à échéance. Les résultats de ces décisions seraient pris en compte dans les documents des exercices budgétaires et du budget des dépenses futurs du Ministère.

**Ressources humaines (ETP)**

2016-2017	2017-2018	2018-2019
0	0	0

**Mesure du rendement**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer

Les paramètres de mesure du rendement sont établis comme « à déterminer » en attendant qu'une décision sur les programmes soit prise, puisque les autorisations des dépenses budgétaires pour quelques-uns des programmes sur l'énergie propre prennent fin en mars 2016.

**Faits saillants de la planification**

Les dépenses, les équivalents temps plein et les cibles de rendement prévus tiennent compte de l'échéance des autorisations des dépenses budgétaires pour quelques-uns des programmes sur l'énergie propre, qui ont été approuvés pour une période de cinq ans entre 2011 et 2016. La décision du gouvernement du Canada sur le financement est en attente.

**Sous-programme 2.1.3 : Carburants de remplacement pour le transport****Description**

Dans le cadre de ce sous-programme, RNCan s'attaque aux obstacles concernant l'utilisation des carburants de remplacement en accroissant la capacité de production, en concevant et en élaborant des documents d'information et de sensibilisation, et en facilitant la conception, l'élaboration et la mise à jour des codes et des normes. Le sous-programme comprend le programme de paiements de transfert écoÉNERGIE pour les biocarburants.

## Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
28 840 720	0	0

La baisse des dépenses prévues de 2016-2017 à 2018-2019 est attribuable surtout à la temporisation du programme écoÉNERGIE pour les biocarburants en 2016-2017.

## Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
23	0	0

La baisse prévue des ETP de 2016-2017 à 2018-2019 est attribuable surtout à la temporisation du programme écoÉNERGIE pour les biocarburants en 2016-2017.

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Renforcement de la capacité des producteurs de carburants de produire des carburants renouvelables de remplacement à l'essence et au diesel	Nombre de producteurs de carburants renouvelables de remplacement à l'essence et au diesel bénéficiant d'incitatifs à la production pendant une période allant jusqu'à 7 ans	21 producteurs réussissent à compléter un accord d'une période de 7 d'ici mars 2017	31 mars 2017

## Faits saillants de la planification

**Programme écoÉNERGIE pour les biocarburants** – Le gouvernement du Canada a effectué des investissements afin d'éliminer les obstacles à la production et à l'utilisation de carburants de transport de remplacement, et d'aider à créer une industrie nationale des biocarburants au moyen d'incitatifs à l'investissement et à l'exploitation pour stimuler la production, d'une réglementation sur la teneur en carburant renouvelable, et d'un soutien à la construction d'installations, premières du genre, pour la production de biocarburants de nouvelle génération. Grâce aux programmes fédéraux, tels que le programme écoÉNERGIE pour les biocarburants, et à des programmes provinciaux, l'industrie des biocarburants s'est beaucoup développée.

## Sous-programme 2.1.4 : Efficacité énergétique

### Description

Dans le cadre de ce sous-programme, RNCan encourage l'adoption de technologies, de produits et de pratiques éconergétiques par l'étiquetage, en fournissant de l'information sur la gestion de l'énergie et de la formation, ainsi qu'en améliorant l'efficacité du parc de logements, des bâtiments et des produits consommateurs d'énergie grâce à des règlements, à des codes, à des

normes et à des activités d'analyse comparative énergétique. Il rend également les opérations industrielles et les véhicules plus écoénergétiques grâce à des normes et à des pratiques de gestion de l'énergie.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
12 051 125	13 120 094	13 193 894

### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
71	77	77

### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les Canadiens adoptent des produits et des pratiques écoénergétiques ciblés par RNCan	Des modèles de produit qui rencontrent la norme minimale réglementée de performance énergétique	95 % des modèles de produit testés ou ayant fait l'objet d'une vérification post-consommation rencontrent les normes réglementées	Annuellement – avant juin de chaque année
	Nombre de nouvelles organisations clientes utilisant des outils et des services de l'Initiative des bâtiments fédéraux (IBF)	deux nouvelles organisations clientes	31 mars 2017

### Faits saillants de la planification

**Initiative écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique** – RNCan prendra appui sur la réussite de l'initiative écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique pour promouvoir l'efficacité énergétique. Cette démarche soutiendra les exigences de la *Loi sur l'efficacité énergétique*, le renforcement des capacités, l'échange de renseignements, ainsi que la surveillance de la conformité.

**Règlement sur l'efficacité énergétique** – RNCan vérifiera ou mettra à l'essai quatre catégories de produits réglementés consommateurs d'énergie (tels que des appareils électroménagers, de l'équipement commercial et des moteurs industriels) sur le marché canadien pour s'assurer qu'ils répondent aux normes minimales. Le Ministère veille à ce que l'industrie respecte le *Règlement sur l'efficacité énergétique*.

**Collecte et analyse de données** – Pour renforcer la collaboration avec les provinces et les territoires, et à l'échelle internationale, par des engagements bilatéraux et multilatéraux, RNCan continuera à recueillir des données sur la consommation d'énergie en menant quatre sondages

après des secteurs industriel, résidentiel et du transport. Les résultats de ces sondages serviront à mesurer et à modéliser l'efficacité énergétique à l'échelle de l'économie canadienne, et appuieront la prise de décisions éclairées sur des programmes d'efficacité énergétique aux niveaux fédéral, international et sous-national.

**L'outil ENERGY STAR Portfolio Manager** – D'ici le 31 mars 2017, RNCan facilitera l'inscription de 570 immeubles dans l'outil d'analyse comparative ENERGY STAR Portfolio Manager, et aidera des installations fédérales à mettre en œuvre au moins deux projets d'économie d'énergie.

## Programme 2.2 : Innovation technologique

### Description

La S-T est primordiale pour relever les défis que rencontrent les secteurs des ressources naturelles dans l'exploitation responsable. Par l'entremise de ce programme, RNCan encourage les secteurs universitaire, industriel et public à effectuer des recherches, ainsi qu'à élaborer et à faire la démonstration d'options innovantes afin de faire face aux enjeux. Cet objectif est atteint par la production et la diffusion de connaissances scientifiques, ainsi que par le développement et la démonstration de nouvelles technologies.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
115 838 434	115 838 434	108 270 795	104 315 546

La baisse des dépenses prévues de 2016-2017 à 2018-2019 est attribuable surtout à la baisse du niveau de financement du Fonds de technologies du DD de TDDC<sup>8</sup>, qui s'inscrit dans les crédits de S et C.

### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
516	513	512

<sup>8</sup> Le 4 novembre 2015, un décret a chargé le ministre de l'Industrie (désormais le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique) de l'application de la *Loi sur la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable*. Les ressources affectées à cette organisation seront par conséquent transférées à ISDE, ce qui entraînera la réduction des ressources financières de RNCan. En attendant que le transfert soit terminé, RNCan continuera de verser des fonds selon ses niveaux de référence dans le Fonds de biocarburants ProGen<sup>MC</sup> de TDDC et le Fonds Technologies du DD<sup>MC</sup>. Ces versements continueront d'être partagés à parts égales par RNCan et ECCC, et chacun des ministères rendra compte de sa part dans son RPP et son RMR respectifs.

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les intervenants investissent dans les S et T afin de relever les défis environnementaux	Montant des investissements des intervenants dans les S et T en vue de relever les défis environnementaux	Hausse de 5 % par rapport à la moyenne de la période précédente de cinq ans	31 mars 2017

## Faits saillants de la planification

Chaque sous-programme fournit des détails précis sur la manière dont les activités clés appuient les résultats attendus.

### Sous-programme 2.2.1 : Matériaux pour l'énergie

#### Description

Dans le cadre du présent sous-programme, RNCan effectue de la recherche appliquée et du développement qui génèrent des matériaux et des méthodes novatrices de transformation des matériaux, favorisant la production d'énergie propre, la distribution sécuritaire et fiable de l'énergie et une utilisation plus efficace de l'énergie dans des domaines tels que le transport, les immeubles et l'industrie.

#### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
5 094 556	5 094 556	5 094 556

#### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
83	82	82

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
De nouvelles technologies des matériaux sont mises au point pour l'industrie pour la production d'énergie propre, et la distribution sécuritaire et fiable de l'énergie	Nombre de nouvelles technologies des matériaux qui ont été mises au point ou validées par RNCan ou avec son aide en vue de leur utilisation dans les systèmes de production d'énergie alimentés à l'énergie nucléaire, à énergie fossile ou à l'énergie renouvelable	2 sur 3 ans	31 mars 2017

De nouvelles technologies des matériaux ou normes pour le transport sécuritaire et efficace des combustibles fossiles sont mises au point pour l'industrie	Nombre de nouvelles technologies ou normes élaborées ou validées par RNCan ou auxquelles le Ministère a contribué, menant à un transport plus efficace des combustibles fossiles (en toute sécurité et avec efficacité)	3 sur 5 ans	31 mars 2017
Des technologies des matériaux de pointe pour la conception de nouveaux véhicules éconergétiques sont mises au point pour l'industrie	Nombre de technologies des matériaux de pointe auxquelles RNCan a contribué et qui ont un impact sur les produits faits par l'industrie ou sur la décision de fabriquer de nouveaux véhicules éconergétiques en Amérique du Nord	2 sur 3 ans	31 mars 2018

### Faits saillants de la planification

**Approvisionnement en énergie nucléaire** – Il est impératif pour le Canada d’avoir un approvisionnement continu en énergie nucléaire pour son panier d’énergies propres. En 2016-2017, RNCan élaborera avec des intervenants du secteur nucléaire canadien, des technologies innovatrices de matériaux qui seront intégrées aux grappes de combustible des réacteurs actuels et/ou de pointe. Les nouvelles technologies de matériaux faciliteront la prise de décisions sur la nécessité de remplacer le canal de combustible du réacteur CANDU (Canada Deuterium Uranium) afin d’éviter les arrêts inutiles.

**Sécurité des pipelines** – Le Ministère fera fond sur sa recherche sur les matériaux d’oléoducs et de gazoducs pour élaborer au moins un nouveau code et une nouvelle norme. Ceux-ci contribueront à garantir la sécurité des pipelines, ainsi que l’intégrité et la protection de l’environnement.

**Véhicules à haut rendement énergétique** – RNCan présentera à l’industrie une nouvelle technologie des matériaux de pointe à mettre en œuvre dans le cadre de la conception ou de la transformation des composantes des véhicules à haut rendement énergétique produits en Amérique du Nord.

### Sous-programme 2.2.2 : Mines vertes

#### Description

Dans le cadre de ce sous-programme, RNCan met au point et fait la démonstration de technologies et de pratiques minières innovatrices qui éliminent ou réduisent les conséquences sur l’environnement et les risques financiers. Ces technologies et pratiques accroissent les occasions d’affaires au pays et sur la scène internationale pour les entreprises minières, les promoteurs de technologies et les consultants. RNCan détermine les besoins opérationnels, les lacunes et les priorités en matière de technologies en collaboration avec le Conseil canadien de

l'innovation minière et avec un comité consultatif. La recherche appliquée vise à réduire les perturbations dans les sols, l'utilisation de l'eau et de l'énergie, l'utilisation de produits chimiques à risque, le volume des résidus et les rejets dans l'environnement, ainsi que l'accélération de la restauration des sites miniers. De plus, les résultats obtenus contribuent aux connaissances scientifiques, techniques et socioéconomiques sur lesquelles on se fonde pour mettre à jour les politiques et les règlements fédéraux, provinciaux et territoriaux sur l'exploitation minière et l'environnement, et éclairent les priorités stratégiques d'autres pays qui orientent la demande des technologies et des services.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
7 256 936	7 256 936	7 256 936

La baisse des dépenses prévues de 2016-2017 à 2018-2019 est attribuable surtout à la baisse du niveau de financement du Fonds de technologies du DD de TDDC<sup>9</sup>, qui s'inscrit dans les crédits de subventions et de contribution.

### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
60	60	60

Il n'y a pas eu de variation sensible des ETP prévus de 2016-2017 à 2018-2019 étant donné que la baisse des dépenses prévues concerne les dépenses de subventions et de contributions.

### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les promoteurs de la technologie élargissent leurs activités de démonstration des technologies environnementales	Nombre de projets de démonstration	2 sur 5 ans	31 mars 2017

### Faits saillants de la planification

**Mise au point des technologies environnementales** – RNCan soutiendra l'élaboration et l'adoption des pratiques durables en : 1) achevant son travail sur différents types de biocharbon

<sup>9</sup> Le 4 novembre 2015, un décret a chargé le ministre de l'Industrie (désormais le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique) de l'application de la *Loi sur la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable*. Les ressources affectées à cette organisation seront par conséquent transférées à ISDE, ce qui entraînera la réduction des ressources financières de RNCan. En attendant que le transfert soit terminé, RNCan continuera de verser des fonds selon ses niveaux de référence dans le Fonds de biocarburants ProGen<sup>MC</sup> de TDDC et le Fonds Technologies du DD<sup>MC</sup>. Ces versements continueront d'être partagés à parts égales par RNCan et ECCC, et chacun des ministères rendra compte de sa part dans son RPP et son RMR respectifs.

(matériel solide obtenu par conversion thermochimique) afin de déterminer la faisabilité d'établir des terres agricoles productives sur les résidus miniers; et 2) poursuivant des essais de technologie des membranes en vue d'améliorer la gestion de l'eau dans l'industrie des sables bitumineux.

**Modèle innovateur d'affaires** – En collaboration avec le Comité consultatif sur l'Initiative des mines vertes, RNCan élaborera un modèle d'affaires pour accélérer l'adoption des technologies vertes d'exploitation minière. RNCan dirigera un projet permettant de réaliser de plus grandes économies d'énergie (initialement en cartographiant les déchets énergétiques récupérables à l'intérieur du circuit de broyage) et d'améliorer la gestion de l'eau (en évaluant les procédés de séparation membranaire pour le traitement des eaux de drainage minier acide sur différents sites).

### Sous-programme 2.2.3 : Science et technologie de l'énergie propre

#### Description

Par le biais de ce sous-programme, RNCan collabore avec les secteurs universitaire, industriel et public en vue d'effectuer des recherches, ainsi que d'élaborer et de faire la démonstration de solutions novatrices aux enjeux environnementaux du secteur de l'énergie. RNCan finance, crée et fait progresser de nouvelles connaissances et techniques dans les domaines de l'énergie. L'objectif visé est que les universités, les membres de l'industrie et le secteur public puissent jeter les bases de la prochaine génération de produits et de pratiques liés à l'énergie propre, lesquels auront moins de répercussions négatives sur l'air, le sol et l'eau du Canada. Ce sous-programme englobe les programmes de paiement de transfert suivants : Fonds pour l'énergie propre, Fonds de technologies du DD de Technologies du développement durable du Canada (TDDC)<sup>10</sup>, Fonds de biocarburants ProGen de TDDC, et le Programme de stages en sciences et technologie.

#### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
103 486 942	95 919 303	91 964 054

<sup>10</sup> Le 4 novembre 2015, un décret a chargé le ministre de l'Industrie (désormais le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique) de l'application de la *Loi sur la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable*. Les ressources affectées à cette organisation seront par conséquent transférées à ISDE, ce qui entraînera la réduction des ressources financières de RNCan. En attendant que le transfert soit terminé, RNCan continuera de verser des fonds selon ses niveaux de référence dans le Fonds de biocarburants ProGen<sup>MC</sup> de TDDC et le Fonds Technologies du DD<sup>MC</sup>. Ces versements continueront d'être partagés à parts égales par RNCan et ECCC, et chacun des ministères rendra compte de sa part dans son RPP et son RMR respectifs.



**Ressources humaines (ETP)**

2016-2017	2017-2018	2018-2019
373	371	370

**Mesure du rendement**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le milieu universitaire, l'industrie et le secteur public se tournent vers les S et T des énergies propres qui ont moins d'effets néfastes sur l'environnement	Proportion de l'ensemble des investissements de programme de RNCAN dans les S et T des énergies propres par rapport au financement offert par les partenaires	Rapport de 1 à 0,5	31 mars 2017

**Faits saillants de la planification**

**Énergie propre** – Le gouvernement entend stimuler la croissance économique en effectuant des investissements stratégiques dans la technologie propre. Le Canada s'est joint, à titre de membre, à Mission Innovation, une initiative internationale réunissant 20 pays et dirigeant des chefs de file de l'industrie par l'entremise de la *Breakthrough Energy Coalition*, afin d'accélérer l'innovation dans le secteur mondial de l'énergie propre. RNCAN dirige cet effort au nom du gouvernement du Canada et veillera à faire progresser les projets proposés en 2016-2017 qui accroîtront les investissements dans la recherche, le développement et la démonstration (RD-D) en énergie propre. RNCAN élaborera aussi une stratégie de l'innovation en matière d'énergie propre afin de favoriser la mise au point, la commercialisation et l'adoption de technologies propres, de produits et de procédés propres dans toute l'économie. En 2016-2017, un engagement qui mènera à la prise de mesures pour soutenir les producteurs de technologies propres et accroître les investissements dans la technologie propre sera pris à l'échelle nationale.

**Combustibles fossiles** – RNCAN appuiera environ 60 projets de R. et D. dans cinq domaines technologiques différents : les systèmes d'énergie de pointe pour la production d'électricité, de vapeur et de chaleur, y compris la capture et le stockage de carbone; le pétrole et le gaz des régions pionnières; les sables bitumineux; les pipelines; ainsi que le pétrole de réservoirs étanches et le gaz non classique. Le programme de R. et D. vise avant tout à améliorer la performance environnementale de la mise en valeur des combustibles fossiles, notamment la réduction des émissions de GES, ce qui permettrait de réduire les effets sur l'environnement, en particulier l'atmosphère, l'eau et le sol, et de garantir le transport sécuritaire des ressources. Le programme vise aussi à accroître la productivité et la compétitivité économique du secteur.

**Électricité** – RNCan appuiera environ 20 projets de R. et D. dans trois domaines technologiques différents : le développement durable des bioénergies; l’intégration des énergies renouvelables aux réseaux d’électricité; et les systèmes énergétiques dans le Nord et les régions éloignées. Le présent programme de R. et D. vise avant tout à : augmenter l’approvisionnement en énergies renouvelables tout en garantissant sa fiabilité; faciliter l’accès aux énergies renouvelables pour les collectivités éloignées et du Nord; renforcer la compétitivité économique du secteur de l’électricité, et améliorer la performance environnementale du secteur de l’électricité et autres énergies renouvelables propres.

**Utilisateur final** – RNCan appuiera environ 37 projets de R. et D. dans trois domaines technologiques différents : l’industrie; le transport et l’environnement bâti, y compris les immeubles, le chauffage et le refroidissement et les collectivités ingénieuses. Le présente programme de R. et D. vise à accroître l’efficacité énergétique, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et autres émissions atmosphériques, et à soutenir la productivité et la compétitivité du secteur.

## Programme 2.3 : Gestion responsable des ressources naturelles

### Description

Une meilleure connaissance des risques pour l’environnement et des pratiques respectueuses de l’environnement contribue à prévenir et à réduire les impacts environnementaux de l’exploitation passée, présente et future des ressources naturelles. Les objectifs de ce programme sont de permettre aux ministères, aux organismes de réglementation et à l’industrie d’évaluer ces impacts, et d’exploiter, de surveiller et de maintenir les ressources ou de nettoyer les déchets de façon responsable. Ces objectifs sont atteints par la prestation d’évaluations et de connaissances fondées sur des données scientifiques fiables, et par des efforts de gestion des déchets déployés en collaboration avec les provinces, les organismes fédéraux et les municipalités.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
29 619 508	29 619 508	28 958 607	28 959 115

### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
242	239	239

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les secteurs public et privé établissent des pratiques afin de réduire l'incidence environnementale sur les ressources naturelles	Nombre de nouvelles politiques, de nouveaux règlements ou d'autres outils de prise de décisions élaborés par les secteurs public et privé chaque année, y compris les mises à jour de ces politiques, règlements ou outils de prise de décisions	3 par année	31 mars 2017

## Faits saillants de la planification

Chaque sous-programme fournit des détails précis sur la manière dont les activités clés appuient les résultats attendus.

### Sous-programme 2.3.1 : Science des écosystèmes forestiers et son application

#### Description

Par l'entremise de ce sous-programme, RNCan procède à des recherches, à des évaluations nationales et à de la surveillance pour approfondir les connaissances scientifiques sur les écosystèmes forestiers du Canada. Les gouvernements, l'industrie et les organismes non gouvernementaux utilisent ces connaissances à des fins multiples, notamment pour élaborer des pratiques et des politiques de gestion des forêts, respecter les obligations en matière de présentation de rapports, définir les positions de négociateur et réfuter les idées fausses sur les pratiques de gestion forestière au Canada.

#### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
15 863 062	15 375 776	15 375 675

#### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
140	137	136

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les gouvernements, l'industrie, les organisations non gouvernementales et les autres intervenants ont à leur disposition des connaissances scientifiques sur les écosystèmes forestiers à l'appui de politiques et de pratiques de gestion durable des forêts fondée sur le savoir	Participation du Service canadien des forêts aux comités et conseils consultatifs qui font part de connaissances sur les écosystèmes forestiers à des gouvernements, à l'industrie et à des organisations non gouvernementales	La participation au sein des conseils et des comités consultatifs demeure à 10 % ou moins de la valeur de référence de 100 conseils et comités consultatifs	31 mars 2017

### Faits saillants de la planification

**Création de nouvelles connaissances scientifiques** – RNCAN approfondira le savoir scientifique sur les écosystèmes forestiers en : 1) améliorant son Modèle du bilan du carbone, une composante clé du Système national de surveillance, de comptabilisation et de production de rapports concernant le carbone des forêts du Canada, afin de mieux évaluer la dynamique du carbone dans les forêts, sur les sols organiques et les tourbières boréales, et de réduire les incertitudes entourant les prévisions du modèle; et 2) menant et mettant en rapport des études scientifiques sur les écosystèmes forestiers et appuyant la collecte de données pour l'élaboration du *Rapport sur l'état des forêts au Canada*, une obligation de rapport du gouvernement en vertu de la *Loi sur le ministère des Ressources naturelles*.

**Diffusion et utilisation des connaissances scientifiques** – Ces connaissances seront utilisées pour estimer les stocks de carbone forestier et les émissions de GES qui seront inclus dans le *Rapport d'inventaire national sur les émissions de gaz à effet de serre du Canada de 2016* produit par ECCC. Elles serviront également à l'industrie canadienne pour faire la démonstration des pratiques de gestion durable des forêts et pour maintenir la réputation internationale de ses produits. Enfin, RNCAN mettra ces connaissances à la disposition des différents intervenants (industrie, organisations non gouvernementales, gouvernements provinciaux et territoriaux) par différents modes (p. ex. revues à comité de lecture, librairie du Service canadien des forêts). Les intervenants pourront ainsi trouver des pratiques d'atténuation des effets du changement climatique et de l'incidence du développement des ressources naturelles sur l'environnement.

### Sous-programme 2.3.2 : Programme géoscientifique des eaux souterraines

#### Description

Dans le cadre de ce sous-programme, RNCAN fournit de l'information détaillée et de l'expertise sur les eaux souterraines, qui contribuent à la prise de décisions concernant l'utilisation durable

des sols et la gestion des eaux souterraines. Les eaux souterraines fournissent jusqu'à 80 p. 100 de l'eau potable des populations rurales du Canada et sont une composante essentielle à la santé de l'écosystème. RNCan effectue la cartographie des eaux souterraines et mène des activités d'évaluation des principaux aquifères afin de mieux comprendre l'étendue des systèmes d'eaux souterraines, leur dynamique et leur vulnérabilité. RNCan collabore également avec ses partenaires provinciaux pour veiller à ce que les données et les approches des divers gouvernements soient harmonisées. Cette information est diffusée grâce à un portail Web utilisé par d'autres ministères et ordres de gouvernement, des planificateurs et des professionnels de l'utilisation des terres pour la prise de décisions.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
3 762 964	3 762 964	3 762 964

### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
27	27	28

### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les secteurs public et privé qui s'occupent des pratiques de gestion de l'eau souterraine incorporent l'information de RNCan dans leurs produits	Nombre de citations des organisations du secteur public et/ou du secteur privé qui incorporent les cartes et les évaluations de l'eau souterraine de RNCan dans leurs produits (p. ex., cartes des aquifères, plans et rapports)	5 par année	31 mars 2017

### Faits saillants de la planification

**Disponibilités des données** – Le Ministère augmentera de 5 % le nombre de produits scientifiques et la quantité de données géoscientifiques sur les eaux souterraines offerts par l'entremise du portail Réseau d'information sur les eaux souterraines pour aider davantage les clients et les intervenants à mener à bien leurs études sur les eaux souterraines et à répondre aux besoins de gestion.

**Normes et protocoles sur la science des eaux souterraines** – RNCan continuera de publier les données les plus récentes en matière de science des eaux souterraines obtenues en étudiant des aquifères clés du Canada. En raison de la diminution des ressources, RNCan collaborera avec ses

partenaires pour transférer des méthodes et des protocoles pour veiller à ce que d'autres aquifères d'intérêt puissent être étudiés sous la direction des autorités provinciales.

**Partenariats** – RNCan poursuivra ses activités de cartographie de trois importants aquifères canadiens; le Ministère entend terminer 50 % de ces activités d'ici la fin de l'exercice financier et établir des partenariats officiels avec au moins une province.

### Sous-programme 2.3.3 : Études et évaluations environnementales

#### Description

Dans le cadre de ce sous-programme, RNCan fournit de l'information et des conseils éclairés aux ministères, aux organismes de réglementation et à l'industrie pour éclairer les politiques réglementaires, les pratiques de l'industrie et les évaluations environnementales effectuées en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012* et des lois sur les affaires du Nord. Ce travail sert à guider la planification de la mise en valeur des ressources naturelles et à déterminer les impacts environnementaux des grands projets de ressources. L'information et des conseils de RNCan éclairent également le processus de désignation de nouveaux parcs fédéraux et d'aires protégées sur le territoire domanial en déterminant leur potentiel en ressources minérales et énergétiques.

#### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
5 932 429	5 879 821	5 880 430

#### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
46	46	46

#### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les gouvernements, les organismes de réglementation, l'industrie et le public accèdent à des informations solides sur l'environnement du domaine des sciences de la terre	Nombre de citations d'organisations du secteur public et/ou privé qui intègrent des renseignements et des outils géoscientifiques sur les eaux souterraines à leurs produits	5 par année	31 mars 2017

Évaluations environnementales éclairées	Pourcentage des grands projets où RNCan a fourni toute l'expertise scientifique et technique nécessaire pour soutenir la procédure d'évaluation environnementale. (Les grands projets sont définis comme étant ceux qui sont suivis par le BGGP/ Bureau de gestion des projets nordiques)	90 %	31 mars 2017
---	---	------	--------------

### Faits saillants de la planification

**Évaluations environnementales** – Le Ministère répondra, en temps opportun, à 90 % des demandes d'expertise géoscientifique nécessaire pour appuyer les évaluations environnementales effectuées en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (2012) et des lois sur les affaires du Nord, et pour répondre aux exigences de l'Évaluation des ressources minérales et énergétiques. De plus, RNCan soutiendra les évaluations en examinant les démarches de gestion des déchets miniers et de géochimie pour les projets miniers, ainsi que d'autres projets qui soulèvent des préoccupations concernant le drainage acide et/ou la lixiviation des métaux.

**Connaissances sur l'environnement et géoscientifiques** – RNCan divulguera de l'information relative aux résultats les plus récentes sur :

- les effets de la fracturation hydraulique sur les aquifères peu profonds et la sismicité induite destinée à être utilisée par différents organismes publics et privés;
- les effets de la mise en valeur des sables bitumineux sur l'environnement;
- le sort d'éléments particuliers liés à l'exploitation minière trouvés dans l'environnement.

### Sous-programme 2.3.4 : Gestion des déchets radioactifs

#### Description

Par l'entremise de ce sous-programme, RNCan développe des connaissances, des technologies innovantes, des politiques et des programmes pour établir des solutions de gestion à long terme des déchets radioactifs. Plus précisément, RNCan participe aux opérations de nettoyage dans les cas où le producteur du secteur privé d'origine n'existe plus ou ne peut être tenu responsable. Ce sous-programme englobe le Programme de paiements de transfert de remise en état du site de l'ancienne mine Gunnar.

#### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
2 947 653	2 826 646	2 826 646

## Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
23	23	23

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les paiements déboursés à la province de la Saskatchewan selon l'entente de contributions Gunnar sont gérés adéquatement	Le pourcentage de coûts éligibles établit dans l'entente de contributions est déboursé dans les délais indiqués	100 %	En continu

## Faits saillants de la planification

**Énergie atomique du Canada limitée** – RNCan continuera de gérer le programme de paiements de transfert du Programme de remise en état du site de la mine Gunnar afin de poursuivre le déclassement des sites d'exploitation minière d'uranium de Gunnar, conformément au protocole d'entente conclu avec la Province de la Saskatchewan.

**Isotopes médicaux** – RNCan collaborera avec des intervenants et des homologues provinciaux et territoriaux, de même que de manière bilatérale et multilatérale, pour appuyer la transition vers un approvisionnement en isotopes médicaux fiable et réglé par l'offre et la demande, d'une manière qui réduise au minimum les déchets radioactifs.

## Sous-programme 2.3.5 : Information géospatiale pour la gestion responsable des ressources naturelles

### Description

Ce sous-programme s fournit aux ministères, aux organismes de réglementation et à l'industrie une science solide ainsi qu'une technologie et des produits géospatiaux qui sont une source d'information fondamentale pour les cadres de réglementation et les évaluations environnementales associées. Le sous-programme est axé principalement sur les régions productrices d'énergie du Canada (par exemple, les sables bitumineux), y compris le Nord.

## Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
1 113 400	1 113 400	1 113 400



**Ressources humaines (ETP)**

2016-2017	2017-2018	2018-2019
6	6	6

**Mesure du rendement**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les gouvernements, les organismes de surveillance de la conformité à la réglementation et l'industrie utilisent l'information scientifique sur l'observation de la terre (p. ex., ensembles de données à valeur ajoutée et publications) à l'appui des pratiques de développement responsable des ressources	Nombre de méthodes et/ou de produits à valeur ajoutée et/ou de produits de démonstration utilisés par les organismes de réglementation gouvernementaux et l'industrie	5 par année	31 mars 2017

**Faits saillants de la planification**

**Produits géospatiaux** – RNCan fournira des produits géospatiaux (tels que les orthomosaïques et les modèles de terrain) et des rapports concernant les paysages du Nord qui traitent des effets des polluants atmosphériques, des feux de forêt, des changements dans la végétation, et des activités de mise en valeur dans des régions vulnérables dans le Nord.

**Véhicules aériens sans pilote (UAV)** – RNCan élaborera et prônera une méthode de mise en œuvre opérationnelle des relevés par UAV afin de détecter les changements dans le paysage et la végétation dans de courts laps de temps.



## Résultat stratégique 3 : Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et sont protégés contre les risques associés

### Description

Ce n'est qu'avec une compréhension vaste et approfondie des terres et des ressources naturelles du Canada que les décideurs d'aujourd'hui peuvent faire les bons choix pour demain – de sorte que les terres et les ressources naturelles du Canada soient adéquatement gérées et protégées. Cette compréhension vaste et approfondie requiert une expertise et de la technologie. L'objectif de ce résultat stratégique est réalisé en fournissant l'expertise et la technologie permettant : a) la gestion des risques pour la santé des humains, des ressources naturelles et de l'infrastructure et b) l'utilisation des connaissances sur la masse terrestre.

### Programme 3.1 : Protection des Canadiens et des ressources naturelles

#### Description

L'exploitation des ressources naturelles et les changements qui surviennent dans l'environnement comportent des risques pour la santé des humains, des ressources naturelles et de l'infrastructure. L'objectif de ce programme est de permettre aux autres ministères, aux collectivités et au secteur privé de gérer ces risques. RNCan atteint cet objectif en fournissant la réglementation et les connaissances nécessaires, en s'acquittant des responsabilités prévues par la loi et en s'assurant que la capacité appropriée est en place.

#### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
57 808 743	57 808 743	49 858 500	48 894 225

La baisse des dépenses prévues de 2016-2017 à 2018-2019 est attribuable surtout à la réduction du niveau de financement du programme d'amélioration de la surveillance sismique au pays, qui est axé sur la mise en œuvre de nouvelles technologies et de percées scientifiques pour renforcer la capacité du pays de protéger la population canadienne contre les effets d'un séisme. Le programme arrivera à échéance d'ici 2018-2019.

#### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
427	423	419

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les gouvernements, les collectivités et le secteur privé gèrent les risques et les possibilités en matière de ressources naturelles, d'infrastructures et de santé humaine	Nombre d'évaluations du risque (changement climatique, géorisques, autres), de politiques, de règlements, de normes (codes), de lignes directrices ou de plans élaborés en se fondant sur des renseignements ou des services de RNCan	5 par année	31 mars 2017
	Nombre de collaborations actives avec les secteurs public et privé sur la gestion des risques pour les personnes, les ressources naturelles et les infrastructures	6 ententes de collaboration	31 mars 2017

## Faits saillants de la planification

Chaque sous-programme fournit des détails précis sur la manière dont les activités clés appuient les résultats attendus.

### Sous-programme 3.1.1 : Sécurité et sûreté des explosifs

#### Description

Par l'entremise de ce sous-programme, RNCan veille à l'application et au respect de la *Loi sur les explosifs* et de la réglementation qui régit la fabrication, l'importation, le transport, la vente, la distribution et l'entreposage des explosifs. Cela comprend les feux d'artifice et les pièces pyrotechniques, et la vente de matériaux pouvant servir à la production d'explosifs. RNCan promeut la conformité, accroît la sensibilisation, effectue des inspections, mène des enquêtes et fait appliquer la loi et les règlements. Le Ministère met également à l'essai et élabore des politiques, des procédures, des lignes directrices, des règles et des normes, et fournit de l'expertise à d'autres organismes fédéraux et organismes d'application de la loi.

#### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
4 725 656	4 267 483	4 267 483

**Ressources humaines (ETP)**

2016-2017	2017-2018	2018-2019
58	58	58

**Mesure du rendement**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La conformité des établissements réglementés aux exigences réglementaires est surveillée et maintenue pour protéger les Canadiens des dangers des explosifs	Nombre d'inspections des explosifs effectuées	600 par année	31 mars 2017

**Faits saillants de la planification**

**Rôle accru en matière de réglementation et de sécurité** – RNCan continuera de suivre l'évolution des menaces et d'examiner les options pour renforcer son rôle au cours de la prochaine année.

**Inspections** – RNCan procédera à des inspections en matière de sécurité et de sûreté des explosifs, avec comme objectif d'assurer que dans 70 % des cas, la sécurité est jugée satisfaisante ou mieux. Cet objectif sera atteint notamment en menant des activités de sensibilisation continue auprès de l'industrie afin de sensibiliser davantage les gens aux récentes modifications apportées au règlement sur les explosifs.

**Sous-programme 3.1.2 : Matériaux et certification de sécurité et de sûreté****Description**

Par l'entremise de ce sous-programme, RNCan effectue des essais non destructifs en vue d'assurer l'intégrité des composantes critiques de sécurité dans l'équipement et les édifices tels que les grues, l'équipement lourd, les réacteurs nucléaires, les pipelines et autres applications et certifie la conformité des personnes à la norme nationale, qui cadre avec les normes internationales. RNCan élabore également des solutions liées aux matériaux visant à offrir une protection accrue au personnel et aux biens des Forces canadiennes, protégeant tout particulièrement les véhicules militaires légers et leurs occupants des effets de dispositifs explosifs improvisés, de même que les soldats débarqués et le personnel chargé de l'application de la loi des projectiles et des dispositifs à fragmentation.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
20 119	20 119	20 119

Il n'y a aucune variation sensible dans les dépenses prévues de 2016-2017 à 2018-2019. Bien que les dépenses prévues soient relativement faibles, il est important de souligner qu'elles sont compensées par les recettes prévues liées directement à cette activité du sous-programme.

### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
18	16	15

La diminution des ETP prévus de 2016-2017 à 2018-2019 est attribuable surtout au fait que des contrats d'employés temporaires ne sont pas renouvelés. Les ETP prévus restants seront couverts surtout par les recettes au titre des crédits nets.

### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Accréditation de personnes pour la réalisation d'essais non destructifs selon une norme nationale	Nombre d'accréditations valides et actives maintenues par RNCAN (les accréditations sont actuellement offertes pour les multiples méthodes, et les personnes sont généralement accréditées pour plus d'une méthode ou plus d'un secteur)	12 000	31 mars 2017

### Faits saillants de la planification

**ISO 9001 et ISO 17024** – L'organisme de certification national en essais non destructifs obtiendra une accréditation externe pour les normes de systèmes de gestion de la qualité ISO 9001 et ISO 17024 afin de faire fond sur l'engagement pris par RNCAN à l'égard de l'excellence de la prestation des programmes et des services de qualité.

### Sous-programme 3.1.3 : Science des perturbations des forêts et son application

#### Description

Dans le cadre de ce sous-programme, RNCAN effectue de la recherche et des analyses visant à développer le savoir scientifique relatif aux perturbations de la forêt (p. ex., les feux et les ravageurs). Les gouvernements et les organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux (les responsables de l'élaboration des politiques et les organismes de réglementation) ainsi que par

l'industrie forestière utilisent ce savoir scientifique pour évaluer les risques, prévoir les impacts et élaborer des stratégies d'atténuation et d'adaptation concernant les ravageurs, les feux et les changements climatiques. Ce sous-programme englobe la Stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
27 194 987	26 855 924	26 855 825

### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
225	224	225

### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les gouvernements, les organismes et l'industrie ont accès à des connaissances scientifiques sur les perturbations des forêts leur permettant d'évaluer les risques et d'élaborer des stratégies d'atténuation et d'adaptation	Participation du Service canadien des forêts à des conseils et à des comités consultatifs qui font part de connaissances sur les perturbations forestières à des gouvernements, à l'industrie et à des organisations non gouvernementales	La participation à des conseils et à des comités consultatifs demeure à 10 % ou moins de la valeur de référence qui est de 73 conseils et comités consultatifs	31 mars 2017

### Faits saillants de la planification

**Création de nouvelles connaissances** – RNCan générera de nouvelles connaissances scientifiques et les intégrera aux analyses sur la vulnérabilité et la capacité des forêts et du secteur forestier canadiens de s'adapter au changement climatique. RNCan poursuivra les travaux de recherche qui posent les bases scientifiques d'une stratégie d'intervention précoce pour combattre la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans l'Est du pays. Le Ministère soutiendra aussi les efforts de recherche pour mieux comprendre la propagation du dendroctone du pin ponderosa dans de nouveaux habitats dans l'Ouest canadien, et atténuer les effets d'importants agents pathogènes sur les forêts canadiennes. Enfin, RNCan élaborera une stratégie de recherche en matière de feux de végétation pour veiller à ce que les sciences et les technologies de RNCan traitent des priorités actuelles.

**Diffusion et utilisation des connaissances scientifiques** – RNCan diffusera ses connaissances et ses conseils afin d'éclairer les prévisions de risques et les efforts d'atténuation connexes, ainsi

que des stratégies d'adaptation sur différentes tribunes telles que 1) le groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les espèces envahissantes établi par les ministres de la conservation, de la faune et de la biodiversité, et 2) la quatrième conférence biennale de Wildland Fire Canada que RNCan coprésidera en vue de renforcer la collaboration entre les organismes canadiens de gestion des feux .

Le Ministère diffusera également ses connaissances scientifiques auprès des responsables de la lutte contre les organismes forestiers nuisibles du pays, qui doivent relever des défis opérationnels posés par d'importantes infestations de ravageurs. Enfin, RNCan collaborera avec des intervenants pour intégrer sa science forestière menée dans le cadre de l'étude du changement climatique aux analyses de vulnérabilité et aux stratégies d'adaptation pancanadiennes, et permettre aux acteurs du secteur forestier de prendre en compte le changement climatique dans leurs plans d'aménagement forestier durable.

### **Sous-programme 3.1.4 : Adaptation aux changements climatiques**

#### **Description**

Dans le cadre de ce sous-programme, RNCan offre une Plateforme d'adaptation qui rassemble des organisations professionnelles et industrielles le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que d'autres organisations pour collaborer en ce qui a trait aux priorités d'adaptation communes. La production et l'échange de connaissances et d'outils qui aident les décideurs à comprendre les conséquences du changement climatique pour leurs activités et qui leur donnent les instruments et l'information nécessaires pour s'adapter efficacement sont ainsi facilités. Ce sous-programme offre également des analyses scientifiques sur des questions de géoscience des changements climatiques qui concernent le Nord canadien (au nord du 60° parallèle) telles que l'exploitation des ressources et l'infrastructure.

#### **Ressources financières budgétaires (en dollars)**

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
2 875 054	2 875 054	2 875 054

#### **Ressources humaines (ETP)**

2016-2017	2017-2018	2018-2019
22	22	22



## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les principaux intervenants de tout le Canada ont accès à de nouvelles connaissances sur les risques et les possibilités associés au changement climatique pour la prise de décisions	Nombre de nouveaux produits du savoir qui sont produits	20 par année	31 mars 2017

### Faits saillants de la planification

En 2016-2017, un bilan des résultats obtenus à ce jour sera fait, la mesure dans laquelle les activités de programme sont nécessaires sera déterminée et des produits de connaissance seront lancés dans le cadre de ce sous-programme.

### Sous-programme 3.1.5 : Géorisques et sécurité publique

#### Description

Pour accroître la protection des Canadiens contre les catastrophes naturelles, il est nécessaire d'effectuer une surveillance constante des incidents naturels dangereux et de planifier efficacement. Ces événements comprennent les séismes, les éruptions volcaniques, les glissements de terrain, les tempêtes géomagnétiques, les incidents nucléaires et radiologiques et les tsunamis. Par la fourniture de renseignements et de produits sur les dangers, RNCan aide d'autres ordres de gouvernement, y compris des organismes gouvernementaux internationaux, le secteur privé et des organisations professionnelles à se préparer aux catastrophes naturelles et à les atténuer. Ce travail répond également à l'obligation qu'a RNCan d'exercer une surveillance continue des essais nucléaires, comme l'exige le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Ce sous-programme comporte un volet de recherche qui diffuse l'information relative aux risques afin de soutenir les étapes d'intervention, de préparation et de rétablissement de la gestion des urgences.

#### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
22 992 927	15 839 920	14 875 744

La baisse des dépenses prévues de 2016-2017 à 2018-2019 est attribuable surtout à la réduction du niveau de financement du programme national d'amélioration de la surveillance sismique, qui est axé sur la mise en œuvre de nouvelles technologies et de percées scientifiques pour renforcer la capacité nationale de protéger la population canadienne contre l'impact d'un séisme. Le programme prendra fin d'ici 2018-2019.

## Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
104	103	99

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les gouvernements, le secteur privé et les organismes de réglementation accèdent aux informations, produits et services sur les risques de RNCan	Nombre de demandes d'informations sur les géorisques, de produits de connaissance ou de services de RNCan présentées par le gouvernement, le secteur privé (y compris les médias) et les organisations professionnelles au Canada	55 par année	31 mars 2017

## Faits saillants de la planification

**Service canadien d'information des risques** – RNCan procède actuellement à une importante mise à jour des technologies du Réseau national de sismographes, notamment à l'achat de sismomètres et de numériseurs graphiques modernes et à leur installation à l'échelle du réseau, afin de remplacer le matériel désuet, pour garantir un contrôle rigoureux des séismes au Canada et un avertissement rapide en cas de tremblement de terre.

**Programme Géoscience pour la sécurité publique** – RNCan 1) collaborera avec des intervenants en matière de gestion des urgences pour simuler des conditions de séisme convaincantes, ainsi que l'impact et les conséquences associés dans le cadre d'un exercice transfrontalier en Colombie-Britannique, et 2) travaillera avec Sécurité publique Canada à l'élaboration d'outils et/ou de documents d'orientation pour l'évaluation des risques naturels.

## Programme 3.2 : Information sur la masse terrestre

### Description

Les secteurs public, universitaire et privé, ainsi que la population canadienne, s'appuient sur de l'information complète, à jour et accessible sur la masse terrestre pour prendre des décisions socioéconomiques et environnementales éclairées. Ce programme offre un accès libre au cadre fondamental et au système d'information géomatique du Canada, y compris le positionnement tridimensionnel exact, des images satellites à haute résolution et autres produits de télédétection, des levés officiels (frontières), des services de cartographie et d'autres applications d'analyse. De plus, il fournit du soutien logistique dans le Nord et une surveillance réglementaire d'un cadre robuste de système de propriété des terres du Canada.

**Ressources financières budgétaires (en dollars)**

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
75 092 662	75 092 662	51 156 481	47 898 096

La baisse des dépenses prévues de 2016-2017 à 2018-2019 est attribuable surtout à la réduction du niveau de financement du programme UNCLOS (Cartographie du pôle Nord).

**Ressources humaines (ETP)**

2016-2017	2017-2018	2018-2019
408	390	385

Il n'y a aucune variation sensible des ETP prévus de 2016-2017 à 2018-2019 car ce sont les dépenses de fonctionnement qui sont touchées principalement par cette diminution des fonds du programme UNCLOS.

**Mesure du rendement**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Des intervenants découvrent des biens géospatiaux et y accèdent afin d'éclairer la prise de décisions, l'établissement de rapports, les activités opérationnelles et la recherche	Satisfaction en ce qui concerne la découverte de biens géospatiaux et l'accès à ceux-ci	Amélioration du niveau de satisfaction générale par rapport à la période de déclaration précédente en ce qui concerne la découverte de biens géospatiaux et l'accès à ceux-ci	31 mars 2018
	Pourcentage de clients qui sont satisfaits du cadre entourant les limites juridiques du Canada aux fins d'une gouvernance et d'un développement économique et social efficaces	Trois références complètes pour les sondages sur la satisfaction des clients (prévu un par semestre, par rotation pour les principaux groupes de clients : Autochtones, autres ministères, industrie)	31 mars 2019
Les secteurs public et privé et le milieu universitaire utilisent de l'information géomatique fiable et précise du gouvernement du Canada pour prendre des décisions	Preuves montrant que les activités du Système d'arpentage des terres du Canada répondent aux besoins des intervenants	Au moins une source de preuves des Premières Nations, d'autres ministères et de l'industrie concernant le Système d'arpentage des terres du Canada	31 mars 2018

Les clients du Programme du plateau continental polaire reçoivent le soutien logistique rentable nécessaire pour procéder à des travaux sur le terrain en toute sécurité dans régions arctiques et subarctiques du Canada	Degré de satisfaction des clients à l'égard de la gamme, de la qualité et du coût du soutien reçu	85% des clients sont satisfaits ou très satisfaits	31 mars 2017
---	---	--	--------------

### Faits saillants de la planification

Chaque sous-programme fournit des détails précis sur la manière dont les activités clés appuient les résultats attendus.

### Sous-programme 3.2.1 : Information essentielle sur la géographie

#### Description

Ce sous-programme assure aux utilisateurs gouvernementaux et non gouvernementaux un accès à des données d'imagerie satellitaire, d'arpentage et de cartographie exactes, faisant autorité et assurées ainsi qu'à des applications et à d'autres produits thématiques ou outils spécialisés. Ce sous-programme maintient également des réseaux géodésiques pour surveiller la dynamique de la Terre et fournit un accès au système de référence fondamental du Canada pour la mesure de la latitude, de la longitude et de l'élévation. Un système de référence géodésique conforme aux normes internationales est essentiel pour exploiter pleinement la capacité de l'observation de la Terre et de la localisation précise par satellite (par exemple, le GPS).

#### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
28 279 990	28 258 662	28 269 734

#### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
257	250	248

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les décideurs des secteurs public et privé ainsi que le milieu universitaire ont accès à des données géographiques et géospatiales pour la gestion des ressources naturelles et des terres	Nombre de fois que des renseignements, des outils et des services géospatiaux sont utilisés	Hausse de 5 % par rapport à 2013-2014	31 mars 2017
Des gouvernements et autres intervenants de programme peuvent accéder à un ensemble de biens géospatiaux à jour et complets	Temps moyen écoulé de la réception de l'image à la mise en scène de produits d'intervention d'urgence en cas d'inondation	4 heures ou moins	31 mars 2017
	Pourcentage de collections de données essentielles sur la masse terrestre avec une couverture renouvelée	15 % de toutes les collections de données sont mises à jour ou nouvellement produites	31 mars 2017
Des intervenants accèdent à un géoréférencement au plus haut niveau d'exactitude grâce à un système commun de référence des coordonnées conforme aux normes internationales	Nombre d'outils et de services géodésiques utilisés	Même ou en hausse par rapport à l'exercice antérieur	31 mars 2017

### Faits saillants de la planification

**Radarsat** – RNCAN fournira des produits et services de cartographie de l'étendue des inondations en temps quasi-réel, issus du traitement des données géographiques de Radarsat-2 et des données auxiliaires, aux organismes de gestion des urgences, à l'appui des efforts coordonnés du Canada visant à répondre aux urgences.

**Plan stratégique de 2014-2020 de la Commission de toponymie du Canada** – RNCAN continuera de collaborer avec les provinces, les territoires et d'autres ministères en vue de donner des conseils éclairés sur les noms géographiques faisant autorité au Canada, en particulier sur les noms d'entités sous-marines et autochtones et l'amélioration des systèmes.

**GéoBase** – RNCAN collaborera avec les provinces, les territoires et d'autres ministères fédéraux à l'élaboration et à l'intégration de données géospatiales précises qui font autorité, qui renferment des renseignements sur le Canada, ses ressources et son infrastructure. Ces renseignements seront diffusés par l'entremise de la PGF de RNCAN, pour permettre au

gouvernement fédéral et à tous les Canadiens d'accéder facilement et en temps opportun à de l'information de position.

**Lancement de la mission de la constellation RADARSAT** – En préparation du lancement de la mission, prévu pour 2018, RNCAN élaborera et fournira un nouvel outil géospatial pour générer des données de simulation du modèle climatique régional. Cet outil aidera d'autres ministères à élaborer leurs propres procédés à valeur ajoutée, qui seront alors mieux préparés à exploiter les données de ce nouveau satellite canadien.

**Système précis de positionnement** – RNCAN améliorera les outils et les services de positionnement du client, offerts en ligne, dans le système de référence fondamental sur la latitude, la longitude, l'altitude du Canada en 1) densifiant les stations de contrôle par satellite du système mondial de satellites de navigation (GNSS) et en intégrant les données obtenues à l'aide d'outils améliorés de transformation des coordonnées au fil du temps pour tenir compte des processus dynamiques de la Terre, et 2) en intégrant plusieurs constellations des satellites GNSS (p. ex. pleine utilisation, GALILEO) aux services de positionnement précis (Phase 1 en 2016-2017).

### **Sous-programme 3.2.2 : Les limites juridiques du Canada**

#### **Description**

Dans le cadre de ce sous-programme, RNCAN assure la certitude des frontières par l'entretien adéquat de la frontière internationale entre le Canada et les États-Unis en ce qui concerne l'application de la loi, l'administration des terres, les douanes et l'immigration et la gestion des ressources transfrontalières; l'arpentage efficace des limites des terres autochtones octroyées dans le cadre du règlement des revendications territoriales pour respecter les obligations du Canada en vertu du règlement et des traités en matière de revendications territoriales; l'enregistrement légal des levés officiels des terres du Canada (le Nord, la région extracôtière canadienne, les terres autochtones et les parcs nationaux) essentiels à la création de limites juridiques de terrain. La certitude des limites assurée par RNCAN dans le cadre de ce sous-programme permet une gestion efficace des terres du Canada et une collaboration entre les gouvernements, ce qui aide à promouvoir les intérêts des secteurs canadiens des ressources naturelles du Canada, à la fois à l'échelle nationale et internationale.

## Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
13 620 497	12 990 340	11 783 723

La baisse des dépenses prévues de 2016-2017 à 2018-2019 est attribuable surtout à la temporisation d'un transfert d'AANC (auparavant Affaires autochtones et Développement du Nord Canada) en vue du programme de rapports de description des terres des Premières Nations.

## Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
108	105	102

## Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les obligations réglementaires, y compris les engagements interministériels, sont respectées afin d'assurer la certitude à l'égard des frontières (y compris la frontière Canada-É-U) pour les terres du Canada et des Premières nations	Pourcentage de ses obligations dont le Canada s'est acquitté concernant les exigences relatives au maintien de la frontière Canada-É-U établies dans le compte rendu de décisions de la réunion semestrielle des Commissaires	100 %	31 mars 2017
	Pourcentage des obligations imposées par la loi et des engagements interministériels qui sont respectés, selon ce qui est défini dans la législation et les ententes concernant les terres du Canada et des Premières nations	100 %	31 mars 2017

## Faits saillants de la planification

**Obligations en matière d'arpentage** – RNCan s'acquittera de toutes (100 %) ses obligations annuelles en matière d'arpentage telles que définies dans la *Loi sur les revendications territoriales* et les ententes relatives au Nord canadien et à la gestion des terres des Premières Nations et aux ajouts aux réserves dans le sud du Canada. Ce travail contribuera à confirmer l'exactitude des frontières pour les Premières Nations vivant dans ces régions.

**Passage aux dossiers numériques** – RNCan s'emploie actuellement à renforcer sa démarche d'enregistrement légal des levés officiels des terres du Canada. Faisant fond sur les gains d'efficacité réalisés en 2015-2016, quand il a mis en œuvre sa première phase de l'enregistrement électronique des plans d'arpentage, RNCan passe à la gestion des dossiers numériques au lieu de celle de la chambre forte de plus de 100 000 documents dans le cadre de ses activités quotidiennes.

### Sous-programme 3.2.3 : Soutien logistique sur le plateau continental polaire

#### Description

Par le biais de son Programme du plateau continental polaire (PPCP), RNCan coordonne un soutien logistique à des organismes gouvernementaux canadiens, à des organismes provinciaux, territoriaux et du Nord, à des universités et à des groupes indépendants qui mènent des recherches, en particulier dans le Nord canadien. Dans le cadre de ce travail, RNCan appuie les priorités scientifiques et gouvernementales et aide le pays à exercer sa souveraineté dans l'Arctique canadien. Le PPCP offre différents services, notamment le transport aérien aller-retour aux camps sur les terrains dans l'Arctique canadien, des véhicules et de l'équipement de terrain partout au Canada, et du carburant pour les aéronefs, l'équipement et les camps. Il offre également des repas, de l'hébergement et des aires de travail (notamment un laboratoire polyvalent) dans son installation à Resolute, au Nunavut, ainsi qu'un réseau de communications qui relie le PPCP et les équipes scientifiques sur le terrain dispersées dans l'ensemble de l'Arctique canadien.

#### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
8 335 696	8 619 268	7 338 588

La baisse des dépenses prévues de 2016-2017 à 2018-2019 est attribuable surtout à la temporisation d'un transfert d'AANC en vue du PPCP (Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique).

#### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
33	33	33

Il n'y a aucune variation sensible dans les ETP prévus de 2016-2017 à 2018-2019, car le transfert d'AANC concerne les dépenses de fonctionnement.

#### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les chercheurs de l'Arctique canadien et les ministères et organismes fédéraux reçoivent le soutien logistique de terrain du PPCP demandé	Pourcentage de demandes valides de services de coordination de la logistique appuyées par le PPCP	95 %	31 mars 2017



## Faits saillants de la planification

**Plateau continental polaire** – RNCan assurera la logistique sur le terrain demandée pour plus de 100 projets de recherche des ministères, du programme de science et de technologie de Savoir polaire Canada et des universités en menant des efforts de recherche scientifique dans l'Arctique, ainsi que pour le Centre de formation des Forces armées canadiennes dans l'Arctique.

## Sous-programme 3.2.4 : Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

### Description

Par l'entremise de ce sous-programme, RNCan effectue des levés sismiques et des levés du fond de l'océan afin d'établir les coordonnées exactes des limites de l'aire du plateau continental et d'aider Affaires mondiales Canada à présenter, à interpréter et à défendre les données scientifiques comprises dans le document de présentation officielle. Le Canada cherche à obtenir une reconnaissance internationale de cette aire élargie déterminée avec précision sur laquelle il a le droit d'exercer ses droits de souveraineté sur les ressources naturelles du fond marin et du sous-sol.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
24 856 479	1 288 211	506 051

La baisse des dépenses prévues de 2016-2017 à 2018-2019 est attribuable surtout à la réduction du niveau de financement du programme UNCLOS (Cartographie du pôle Nord), la majorité réduisant les crédits de fonctionnement.

### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
10	2	2

La baisse des ETP prévus de 2016-2017 à 2018-2019 est liée à la baisse des dépenses prévues pour le présent sous-programme.

### Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Affaires mondiales Canada (AMC) présente un rapport détaillé et scientifiquement solide pour appuyer la revendication du Canada au-delà de 200 milles marins à la Commission des limites du plateau continental (CLPC)	Pourcentage des données et analyses scientifiques et techniques nécessaires livrées aux AMC pour la présentation de la revendication du Canada au-delà de 200 milles marins à la CLPC	100 %	31 mars 2018

## Faits saillants de la planification

**Limites du plateau continental du Canada** – RNCan a reçu des fonds pour envoyer pour une troisième année une expédition dans l’océan Arctique en 2016-2017. Les scientifiques de RNCan, de MPO, d’ECCC et de la Défense nationale (MDN), ainsi que les Forces armées canadiennes, participeront à un important relevé des fonds marins en août-septembre 2016. Des employés de RNCan seront à bord de deux brise-glace pour obtenir des données sismiques et bathymétriques afin de définir les limites extérieures du plateau continental du Canada conformément à l’article 76 de l’UNCLOS. Parallèlement, RNCan analysera des données géologiques et bathymétriques datant de 2014-2016 qui appuient la demande concernant le plateau continental présentée à la CLPC. En collaboration avec les AMC et le MPO, RNCan élaborera une demande officielle concernant l’océan Atlantique, et la présentera après la nomination des commissaires de la CLCS en 2017.

## Services internes

### Description

Les services internes sont des groupes d’activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d’une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l’ensemble d’une organisation et non celles fournies à un programme particulier. Les groupes d’activité sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l’information, services des technologies de l’information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
184 517 755	184 517 755	137 682 086	136 796 541

La baisse des dépenses prévues de 2016-2017 à 2018-2019 est attribuable surtout à l’arrivée à échéance en 2016-2017 des autorisations des dépenses budgétaires de l’Initiative sur les infrastructures fédérales, ce qui mène surtout à une réduction des crédits de fonctionnement et des crédits pour dépenses en capital.

### Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
939	931	931

Étant donné la nature de la baisse des dépenses prévues, il n’y a aucune variation sensible des ETP prévus de 2016-2017 à 2018-2019.

## Faits saillants de la planification

**Ouverture et transparence** – RNCan prendra des mesures pour renforcer sa capacité de collaboration avec les intervenants, faire part de ses connaissances et rendre compte de son rendement. Le Ministère :

- établira une **unité de mobilisation des intervenants** afin de fournir des conseils d'expert et du soutien aux cadres supérieurs et au ministre en ce qui concerne la mobilisation des intervenants;
- appuiera l'**initiative Gouvernement ouvert** en : 1) procédant à l'intégration de la Bibliothèque scientifique fédérale; 2) mettant en œuvre l'interface Plateforme géospatiale fédérale avec le portail Gouvernement ouvert; et 3) en ouvrant l'accès aux scientifiques; et
- renforcera sa capacité d'évaluer ses résultats et d'en rendre compte en apportant des améliorations au cadre tel le **Cadre de mesure du rendement**.

**Efficacité opérationnelle plus grande** – RNCan cherche constamment des façons de devenir plus efficace. Le Ministère :

- investira 45 millions de dollars pour financer de gros travaux de réparation et de modernisation des laboratoires fédéraux et d'installations de recherche à 15 endroits au Canada, dans le cadre de l'**Initiative sur les infrastructures fédérales**;
- essaiera des approches fondées sur le risque dans le cadre de ses activités de dotation et de classification; et
- renforcera sa sécurité en technologie de l'information en mettant en œuvre d'autres mesures.

**Politiques, sciences et excellence en gestion** – RNCan établit les bases de l'excellence en politiques, en sciences et en gestion. Le Ministère :

- élaborera un **programme de recherche stratégique à moyen et à long terme** afin d'appuyer une prise de décisions fondée sur des données, produira au moins quatre rapports de recherche et renforcera l'entrepreneuriat en matière de science, de politiques et de programmes en appuyant l'utilisation de nouveaux instruments de politique ;
- procédera à un examen des **pratiques actuelles de gestion du talent**, comblera les lacunes cernées et continuera d'essayer de nouvelles approches de développement du talent ; et
- renforcera sa capacité en **prise de risques**.



## Section III : Renseignements supplémentaires

### État des résultats condensé prospectif consolidé

L'état des résultats condensé prospectif consolidé donne un aperçu général des opérations de RNCan. Les prévisions de l'information financières concernant les charges et les revenus sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice pour renforcer la responsabilisation et améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif consolidé est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice, et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du rapport sur les plans et les priorités sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, les montants peuvent différer.

Un état des résultats prospectif consolidé plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouve sur le [site Web de RNCan](#).

### État des résultats condensé prospectif consolidé Pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2016 (en dollars)

Information financière	Résultats projetés 2015-2016	Résultats prévus 2016-2017	Écart (résultats prévus en 2016-2017 moins résultats projetés en 2015-2016)
Total des charges	1 626 522 447	1 637 636 487	11 114 040
Total des revenus nets	32 339 648	38 870 110	6 530 462
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	1 594 182 799	1 598 766 377	4 583 578

L'augmentation des charges de l'ordre de 11 millions de dollars entre les années s'explique principalement par les facteurs suivants :

- une augmentation de 172 millions de dollars pour les programmes législatifs – zones extracôtières en raison des fluctuations du prix du pétrole et du gaz, des niveaux de production, des taux de change et des coûts des exploitants; contrebalancée par
- une diminution de 122 millions de dollars pour la gestion responsable des ressources naturelles liée, en grande partie, à une diminution des charges dans le cadre du

Programme des responsabilités nucléaires héritées et du Programme des déchets historiques. Depuis le 13 septembre 2013, la prestation de ces programmes par RNCan a été transférée à EACL. Ce transfert fait partie de la restructuration et de la consolidation de la prestation des programmes de gestion des déchets radioactifs fédéraux existants; et

- une diminution de 36 millions de dollars occasionnée, en majeure partie, par divers programmes venant à échéance qui s'inscrivent dans le volet des Pratiques éconergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone et de l'Accès au marché et diversification.

L'augmentation des revenus de l'ordre de 7 millions de dollars entre les années s'explique principalement par les facteurs suivants :

- une augmentation des revenus de l'ordre de 3 millions de dollars provenant des services de nature non réglementaire pour les recettes affectées au crédit et une augmentation de l'ordre de 3 millions de dollars émanant des services de nature réglementaire pour le Fonds renouvelable de Géomatique Canada.

Les tableaux qui représentent la répartition de l'ensemble des charges projetées de RNCan pour 2015-2016 et des charges prévues pour 2016-2017 selon la comptabilité d'exercice sont accessibles sur le [site Web de RNCan](#).

## Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires du *Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017* sont disponibles sur le [site Web de RNCAN](#).

- ▶ Audits internes et évaluations à venir au cours des trois prochains exercices;
- ▶ Financement pluriannuel initial;
- ▶ Frais d'utilisation et redevances réglementaires;
- ▶ Initiatives horizontales;
- ▶ Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État;
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus;
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars;
- ▶ Stratégie ministérielle de développement durable.

## Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales telles que de faibles taux d'imposition, des exonérations, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée *Dépenses fiscales et évaluations*<sup>xi</sup>. Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la responsabilité du ministre des Finances.





## Section IV : Coordonnées de l'organisation

Ressources naturelles Canada

580 rue Booth

Ottawa, Ontario

K1A 0E4



## Annexe : Définitions

**architecture d’alignement des programmes** : Répertoire structuré de tous les programmes d’un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

**cadre pangouvernemental** : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

**cible** : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu’une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

**crédit** : Autorisation donnée par le Parlement d’effectuer des paiements sur le Trésor.

**dépenses budgétaires** : Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d’autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements à des sociétés d’État.

**dépenses législatives** : Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l’adoption d’une loi autre qu’une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

**dépenses non budgétaires** : Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d’avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

**dépenses prévues** : En ce qui a trait aux rapports sur les plans et les priorités (RPP) et aux rapports ministériels sur le rendement (RMR), les dépenses prévues s’entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1<sup>er</sup> février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s’ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu’il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

**dépenses votées** : Dépenses approuvées annuellement par le Parlement à la suite de l’adoption d’une loi de crédits. Le libellé du crédit régit les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées.

**équivalent temps plein** : Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

**indicateur de rendement** : Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

**plan** : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

**priorité** : Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

**production de rapports sur le rendement** : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

**programme** : Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

**programme temporisé** : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire ou programme à élimination graduelle. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

**rapport ministériel sur le rendement** : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

**rapport sur les plans et les priorités** : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

**rendement** : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

**résultat** : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

**résultat stratégique** : Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

**résultats du gouvernement du Canada** : Ensemble de 16 objectifs de haut niveau établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon 4 secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

**Structure de la gestion, des ressources et des résultats** : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.



## Notes de fin de document

---

- i Énergie atomique du Canada Limitée, <http://www.aecl.ca/fr/home/default.aspx>
- ii Office national de l'énergie, <http://www.neb.gc.ca/index-fra.html>
- iii Commission canadienne de sûreté nucléaire, <http://www.cnsccsn.gc.ca/fra/index.cfm>
- iv Office Canada — Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers, <http://www.cnlopb.nl.ca/>
- v Office Canada — Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers, <http://www.cnsopb.ns.ca/>
- vi Administration du pipe-line du Nord, <http://apn.gc.ca/accueil>
- vii Loi sur le ministère des Ressources naturelles, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-20.8/>
- viii Loi sur les forêts, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-30/>
- ix Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-7/>
- x Budget principal des dépenses 2016-2017, <http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/pgs-pdg/gepme-pdgbpd/index-fra.asp>
- xi Dépenses fiscales et évaluations, <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>